

Retard dans la programmation sur la Rive-Sud

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Quels sont les projets qui sont en préparation sur la Rive-Sud pour l'été prochain? Aucune information n'a encore été donnée. LE SOLEIL a appris, cependant, que la décision attendue de Québec retarde toute la préparation du calendrier d'activités; car, s'il y a une prise en charge par Québec 1534-1984, c'est cela qui déterminera la nature de l'implication.

Il y a un manque évident de communication. Les employés permanents de Destination Rive-Sud n'osent divulguer quoi que ce soit, afin de ne pas déplaire soit aux administrateurs de cette corporation à but non lucratif, soit pour se conformer à ce qui semble aussi être un désir exprimé par les organismes qui élaborent des projets de spectacles, d'expositions et des diverses attractions.

Une rumeur a toutefois été démentie par M. Daniel Vachon, l'un des trois administrateurs représentant la Rive-Sud au sein de la Corporation Québec 1534-1984: "Il n'y a pas eu de dispute à ce palier, un changement de date concernant l'année d'exercice (le 31 décembre au lieu du 31 mars), a occasionné un travail supplémentaire entraînant une carence au plan des

communications".

Le fait que la Corporation Québec 1534-1984 ait retardé à s'impliquer du côté de Lévis a fait accumuler les interrogations sur la Rive-Sud. Plusieurs dossiers n'ont pratiquement pas évolué. Plusieurs organismes ont été déçus d'apprendre que leurs projets ne pouvaient être financés à même les fonds de la Corporation Québec 1534-1984.

Le Centre d'art de Lévis, tributaire des discussions qui se prolongent à Québec au sujet de la prise en charge de l'activité sur les quais, a dû lui aussi retarder l'élaboration de son programme estival. Le directeur Simon Guay y affirme néanmoins que tout le programme, à compter du mois de juin, sera imprégné de l'atmosphère des fêtes de la découverte du Canada et que le Centre d'art, de toute façon, est reconnu l'intervenant sur la Rive-Sud au plan artistique.

Dans le public, la promesse entendue à la radio et à la télévision d'un été "Mer et Monde" ne signifie encore rien de précis. Sur la Rive-Sud, autant que sur la Rive-Nord, tout le monde se demande à quoi serviront les millions donnés en subventions par les divers gouvernements pour les fêtes de l'été 1984.



La ville de Lévis, comme les autres de la rive sud de Québec, fera un accueil chaleureux aux visiteurs des fêtes de l'été.

Lévis s'attend à devenir un lieu associé à Québec 1534

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Un accueil chaleureux sera assuré aux nombreux visiteurs qui se rendront sur la rive sud de Québec, à l'occasion des fêtes nautiques, cet été.

M. Jean-Paul Lambert, directeur général de la corporation Destination Rive-Sud, un organisme qui travaille depuis près de deux ans à établir une concertation sur cette rive droite du fleuve, en a donné l'assurance au SOLEIL, hier, en promettant des attractions terrestres qui seront variées et intéressantes. "peu importe si la Cor-

poration Québec 1534-1984 accepte ou non de s'impliquer sur ce territoire".

Depuis déjà plusieurs semaines, l'organisme Destination Rive-Sud est presque paralysé, cependant, parce que la Corporation de Québec tarde à se prononcer sur son propre projet relativement à une prise en charge du programme d'activité sur les quais de Lévis.

Les représentants de la Rive-Sud sont d'accord à favoriser ce projet, puisqu'un lieu associé au Vieux-Port assurerait une uniformité dans la présentation. On est conscient que Des-

tination Rive-Sud n'a pas de bget, sauf pour les salaires de cinq permanents; ce qui fait que la qualité des installations sur les quais pourrait être meilleure si Lévis devenait un endroit associé à la Corporation Québec 1534-1984.

La décision doit être prise demain soir à Québec. Des garanties sont données, notamment en ce qui concerne les services que la ville de Lévis assurera aux abords des quais.

M. Lambert a toutefois confié au SOLEIL que la Rive-Sud sera prête à temps, "à la condition que la Corporation de Québec ne tarde pas plus à prendre position".

Robert-Giffard doit payer des redevances annuelles à Beauport

par Gérald OUELLET

Le centre hospitalier Robert-Giffard a des redevances annuelles à payer à la ville de Beauport. C'est ce que vient de décider le juge Pierre Côté, de la cour supérieure.

Le centre hospitalier, pour sa part, s'appuyait sur une vieille loi de 1894 selon laquelle "l'asile de Beauport et ses dépendances" étaient dispensés de payer toute taxe municipale et scolaire, en particulier au sujet de l'aqueduc.

D'ailleurs, le centre possède encore son réseau privé d'aqueduc, mais la ville s'apprête à le relier au réseau municipal dans le cadre de son nouveau projet d'approvisionnement.

Le centre hospitalier se croyait donc justifié de cesser le paiement des "compensations" que lui exigeait la ville depuis 1976, en plus de la redevance sur chaque lit de l'établissement. Du même souffle, l'hôpital réclamait \$2 millions pour

remboursement des sommes indûment payées.

Mais dans l'esprit de la ville de Beauport, le centre hospitalier Robert-Giffard n'était plus exempté de taxes à cause de la loi sur l'évaluation foncière, qui abolissait les régimes particuliers dont ces institutions ont longtemps bénéficié.

La ville disait aussi qu'elle avait le droit de réclamer des taxes depuis la fusion du 1er janvier 1976 quand Saint-Michel-Archange a été regroupé à Beauport et non depuis le 15 mars 1976 quand le premier budget de la nouvelle ville a été adopté.

La ville réclamait donc \$540,000 en ar-rérages, chiffre qui montait à \$915,000 avec les intérêts.

Le juge Côté vient de donner raison à la ville de Beauport, cependant, le centre hospitalier Robert-Giffard peut interjeter appel.

Selon le maire Pelletier La CUQ, pas la place des petites querelles

par Pierre-Paul NOREAU

Les séances du conseil de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) ne sont pas un forum pour régler les querelles politiques internes des municipalités, aux yeux du maire Jean Pelletier.

Ce dernier s'est quelque peu emporté hier en fin de séance du conseil de la CUQ, alors que le conseiller indépendant Guy Marcotte, de Sainte-Foy, a fait une intervention lors de la période de questions réservée aux citoyens.

M. Marcotte et son collègue Gilles Carignan ont quitté très récemment le parti du Renouveau populaire de Sainte-Foy et de ce fait, perdu leurs postes respectifs à la table de la CUQ. Désirant remercier les membres du conseil de leur collaboration pour la période au cours de laquelle il avait travaillé avec eux, M. Marcotte a provoqué l'intervention du maire de Québec.

Les termes de "grenouillage" et de "rè-glements de comptes" dès le début de son mot à l'assemblée ont donné une saveur à son message que le maire Pelletier n'a pas prise.

Opposant un point d'ordre pour faire valoir qu'une période de questions ne pouvait permettre des commentaires à saveur politique, M. Pelletier n'a pas reçu d'appui formel du président de l'assemblée, en l'occurrence le président de la CUQ, M. Michel Rivard. Ce qui a finalement valu à ce dernier une remarque du maire de Québec voulant qu'un président doive respecter ses membres s'il veut être respecté par ceux-ci.

Interrogé sur ce propos, M. Rivard a la-coniquement répondu qu'il n'avait pas entendu cette remarque du maire de Québec.

De toute manière, M. Rivard a souligné que la situation nécessitait une certaine politesse à l'endroit du conseiller Marcotte, ce dernier étant un élu qui ne désireait au fond que remercier ses collègues de la CUQ de leur collaboration.

CTCUQ

Les conseillers Gilles Carignan et Guy Marcotte qui sont depuis peu conseillers dé-missionnaires du Renouveau municipal du maire Louis-Marie Lavoie ont été remplacés à la CUQ par deux membres de ce parti, soit les conseillers Jacques Fleury et Claude Allard. Ce dernier a accédé au conseil d'administration de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) où siègeait M. Carignan. Le maire Pierre Bernier, de Charlesbourg, est devenu le nouveau vice-président de ce conseil d'administration.

Dufferin-Montmorency

L'autoroute Mont-morency devient officiellement l'autoroute Dufferin-Montmorency. La Commission de toponymie du gouvernement du Québec a transmis aux médias un communiqué en ce sens, décision qui confirme une pratique déjà répandue quant à l'appellation de l'artère reliant la Côte-de-Beaupré et l'avenue Dufferin menant à la colline parlementaire. La Communauté ur-baine de Québec avait

acheminé une de-mande, de concert avec les villes de Qué-bec et Beauport. L'autoroute longeant le Saint-Laurent prend donc le nom de l'an-cien gouverneur du Canada de 1872 à 1878, Lord Dufferin, et d'au-tre part, le nom de Henri de Mont-morency, vice-roi de la Nouvelle France de 1620 à 1625.

FORUM

sur "Ma première maison" le mercredi 15 février à 19h30

Sujets: Comment choisir sa maison - Locataire ou propriétaire? - Comment financer l'achat de sa maison - Les contrats notariés.

Charlesbourg
805, 47e Rue est

Ste-Foy

Clouberge
DES GOUVERNEURS
3030, boul. Laurier

le Permanent courtier

AUJOURD'HUI

BERUBE, G.
11-2245, du Costebelle
Les Saules

FAIT LA
MANCHETTE
et gagne
25\$

norman

LES SPECIAUX

★★★★★
3 jours seulement

De notre rayon du Sport

24⁹⁸ La veste
Polyester, coul. assist. 5 à 15 ans rég. 50.

19⁹⁸ Le chandail
Acrylique, coul. assist. P.M.G. rég. 34.

19⁹⁸ La jupe
Polyester, coul. assist. 5 à 15 ans rég. 38.

24⁹⁸ Le veston
Polyester, coul. assist. 5 à 15 ans rég. 45.

19⁹⁸ Le chemisier
Polyester, coul. assist. 5 à 15 ans rég. 38.

24⁹⁸ Le pantalon
Polyester, coul. assist. 5 à 15 ans rég. 45.

Quantité limitée

Crédit accepté
VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

• Promenade centre-ville • Place Laurier • Place Fleur de Lys • Galeries Chagnon •



Le Soleil, Jacques Deschênes

Ils étaient nombreux venant des groupes populaires, à s'être donné rendez-vous au club social de la CSN, pour le lancement hier de la 10e campagne annuelle de financement du fonds de solidarité du Québec métropolitain.

Objectif de \$60,000

Des groupes populaires lancent une souscription

par François ROY

Pour une 10e année vient de débuter la campagne de financement du Fonds de solidarité des groupes populaires au nombre de 9, et celle-ci s'étendra jusqu'au 6 avril.

Au moins une cinquantaine de membres de ces groupes ont procédé à ce lancement, hier, au milieu de la musique et des ballons, au Club social de la CSN, sur le boulevard Charest.

De la bouche de Jocelyn Bluteau, LE SOLEIL a été informé que l'objectif du fonds de solidarité, cette année, a été fixé à \$60,000, et tout cet argent servira à financer le fonctionnement des groupes-membres en leur assurant le minimum, soit permanence, local, téléphone, équipement de bureau, etc., pour de meilleures conditions de vie. Ce fonds a été mis sur pied à l'été 1974 par

des groupes populaires ayant subi des coupures de subventions et depuis, il est devenu un instrument autonome de financement.

Ajoutons aussi que ce fonds sert également à accorder des prêts sans intérêt aux groupes populaires en difficulté financière, à soutenir des actions, à appuyer le démarrage et le développement de groupes travaillant à l'amélioration de conditions de vie. Ces groupes-membres sont l'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS) logé au 301 Carillon, GIK 5B3 (525-4983), Comité de citoyens-nes Saint-Sauveur à la même adresse (529-6158), Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, 845 des Zouaves, G1R 3H8 (522-0454), Comité de citoyens-nes de Limoilou, 708, 3e Avenue, G1L 2W6 (524-1979), Groupement des locataires

du Québec métropolitain (GLQM), 380 boulevard Langelier, G1K 3N7 (523-6177), Regroupement des garderies — SBL 03, 10 Mc Mahon, G1R 3S1 (692-2572), Collectif féministe La Marée montante, C.P. 366, Succ. Haute-Ville (692-4135), Garderie Pomme d'Api, 148 Saint-François ouest, G1K 1J2 (524-9431) et enfin, le journal Droit de parole, 570 du Roi, G1K 2X2 (529-9026).

Soulignons aussi que sans être membres, 14 groupes avaient été aidés financièrement par le fonds de solidarité en 1982-1983.

Le thème de la campagne est "Au fonds... pourquoi pas!" Toute personne ou groupement voulant contribuer à cette campagne n'a qu'à écrire au Fonds de solidarité au 301, rue Carillon, Québec, G1K 5B3, ou téléphoner à 529-4407.

Autres délais dans les travaux du collecteur d'eaux usées à Ste-Foy

par Pierre-Paul NOREAU

Les procédures judiciaires se poursuivent et empêchent pour encore quelques semaines au moins, le début des travaux de construction du collecteur d'eaux usées à travers la falaise près du pont de Québec.

Le président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), M. Michel Rivard, a effectivement fait part aux membres du conseil de l'organisme supramunicipal, que la firme Beaver Underground Structures avait décidé unilatéralement d'en appeler devant la cour supérieure de l'injonction interlocutoire l'empêchant de procéder à l'exécution du contrat que lui a confié la CUQ.

Son concurrent la firme Spino Construction, deuxième plus bas soumissionnaire dans cette demande de services, a obtenu gain de cause pour à tour pour un injonction provisoire et pour une injonction interlocutoire.

Cette procédure devait finalement obliger la cour supérieure à trancher sur le fond, à savoir si oui ou non les exigences des devis ont été respectées par Beaver. Le président Rivard souhaite d'ailleurs qu'on en arrive au plus vite à cette étape qui tranchera la question de validité ou non de l'offre de services.

Mais voilà, par son appel devant la cour supérieure qui sera plaidé demain, la firme Beaver repousse encore le débat sur le fond.

Pour sa part, M. Rivard espère que tout le monde s'entendra pour qu'une demande soit adressée à la juge en chef de la cour supérieure, Mme Gabrielle Vallée, pour qu'un magistrat soit assigné au plus tôt pour en arriver au fin mot de toute l'histoire.

Les délais à prévoir pourraient être de quatre à six mois advenant cette éventualité, selon M.

Rivard, les coûts du contrat devant éventuellement être quelque peu haussés par ailleurs.

Usine de l'est

Le président Michel Rivard, également maire de la ville de Beauport, est d'autre part en négociations pour éventuellement relocaliser un peu plus à l'ouest, et possiblement même sur le territoire de la ville de Québec, l'usine de traitement des eaux usées de son secteur.

Afin de réduire le plus possible toutes les réticences relatives à l'aménagement récréatif de la plage du Port de Québec que pourrait susciter la proximité de l'usine, M. Rivard a entrepris cette démarche.

Il précise toutefois que, tout comme dans le cas de l'usine de Sainte-Foy, qu'il n'y a toujours pas de problèmes réels par rapport à ces usines. Un mur de verdure éliminera celui de la pollution visuelle, alors que le choix du type d'usine enrayera ceux du bruit et des odeurs.

Reste donc celui des dangers pour la santé. Un rapport conjoint de médecins du CHUL, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, du ministère de l'Environnement et du ministère des Affaires sociales qui sera remis vers le 22 février, devrait là aussi trancher la question.

L'idée d'une relocalisation de l'usine de l'est vise simplement à réduire le plus possible les réticences pouvant surgir en rapport avec l'aménagement de la plage. Comme à Sainte-Foy, la résidence la plus proche serait encore à au moins un kilomètre de l'usine.

M. Rivard partage par ailleurs la position du ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, selon laquelle il n'est pas question de mettre en branle des études d'impact.

Coordonnatrice des projets pouvant être subventionnés

par Marcel COLLARD

Devant la diversité des programmes de subventions fédérale et provinciale, la municipalité de Charlesbourg a vécu une expérience concluante en confiant à une coordonnatrice la tâche d'en faire l'inventaire en regard des projets du milieu.

Bénéficiant d'un bon d'emploi, Danielle Bédard, une diplômée en relations publiques, originaire de Charlesbourg où elle avait assumé diverses fonctions dans l'organisation des terrains de jeux, fut choisie, à l'été 83, pour effectuer cette coordination.

Son mandat consistait à inventorier les divers programmes, d'en informer le conseil et les organismes du milieu et d'offrir, à l'occasion, un support technique. Elle n'a pas tenu de statistiques très précises, mais elle croit

qu'une centaine d'emplois provisoires ont été créés durant cette période, notamment du côté du secrétariat de la municipalité et de façon plus indirecte,

par le biais de la Chambre de commerce pour le nettoyage des rivières et l'aménagement de terrains de soccer.

Dans une entrevue

au SOLEIL, Mlle Bédard a relaté qu'elle avait cherché à connaître les besoins et de proposer le programme le plus approprié dans les circonstances.

Mais, a-t-elle précisé, il est souvent difficile d'obtenir les renseignements pertinents. A chaque ordre de gouvernement, elle note l'absence d'un point central de références sur l'ensemble des programmes, de sorte qu'il faut multiplier les démarches auprès des ministères.

Si elle compare avec le programme d'initiative municipale pour la création d'emplois (PRIME), ou Été-Canada ayant une portée plus générale, Mlle Bédard à l'impression que les programmes deviennent de plus en plus spécifiques. Par exemple, "Environnement 2000", programme créé par le gouvernement fédéral, est réservé au domaine forestier et à la conservation; "Croissance locale de l'emploi" (CLE) aux régions dont la croissance est lente; "Compagnie de travailleurs" aux gens qui ont des incapacités physiques, mentales ou qui sont défavorisés en raison d'une scolarité déficiente ou encore, "Accès-carrière", destiné aux jeunes sans expérience du travail et aux handicapés.

Elle a le sentiment d'avoir bien rempli son mandat, surtout, fait-elle observer, "qu'il existe nombre de subventions pouvant aider les organismes. Il est important qu'ils en soient informés à temps".

Elle poursuit ce même travail quelques semaines encore avant de joindre le comité organisateur des finales des Jeux du Québec qui auront lieu à Charlesbourg, en 1985.

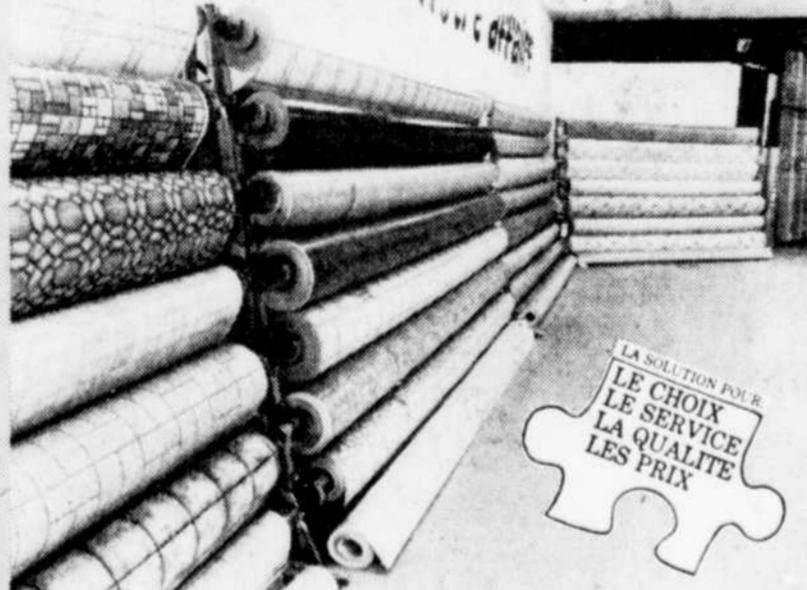


Le Soleil, René St-Pierre

Danielle BEDARD

SUPER VENTE INVENTAIRE

Des milliers de verges carrées de tapis et prélaris à liquider à des prix fantastiques...



LA SOLUTION POUR LE CHOIX LE SERVICE LA QUALITE LES PRIX

COUpons DE TAPIS ET PRELARIS
Grandesurs 3' x 12' à 11'11" x 12'
RABAIS DE **50% à 60%**
Payez et emportez seulement

PRELARIS
sans cirage, 100% vinyle. Grand choix de styles, couleurs et qualités.
RABAIS JUSQU'À **60%** A partir de **3.99\$** v.c.

EPARGNEZ 300\$ v.c.
TAPIS COMMERCIAL
100% polypropylène, endos de jute, idéal pour sous-sol, écoles, magasins et autres endroits passagers.
Régulier: 11.99\$ v.c. **8.99\$** v.c.

EPARGNEZ 400\$ v.c.
TAPIS COMMERCIAL
Endos caraculoute, Choix de 4 couleurs. Rég. 8.99\$ v.c. **4.99\$** v.c.
TAPIS COMMERCIAL IMPRIME
100% nylon, endos caoutchouc, Choix de 4 couleurs. Rég. 12.99\$ v.c. **8.99\$** v.c.
TAPIS BOUCLÉ
100% nylon, endos caoutchouc, Choix de 4 couleurs. Rég. 11.99\$ v.c. **7.99\$** v.c.
TAPIS SAXONY
100% nylon, endos caoutchouc, Choix de 4 couleurs. Rég. 15.99\$ v.c. **11.99\$** v.c.

EPARGNEZ 600\$ v.c.
TAPIS CISELÉ
100% nylon, endos caoutchouc, Choix de 4 couleurs. Rég. 17.99\$ v.c. **11.99\$** v.c.
TAPIS VELOURS
100% nylon, endos de jute, Grand choix de couleurs. Rég. 27.99\$ v.c. **21.99\$** v.c.
TAPIS VELOURS RASÉ
100% nylon, endos jute, Choix de 4 couleurs. Rég. 18.99\$ v.c. **12.99\$** v.c.
LUXUEUX VELOURS
100% nylon, endos de jute, Grand choix de couleurs. Rég. 37.99\$ v.c. **31.99\$** v.c.

EPARGNEZ 1100\$ v.c.
TAPIS SAXONY
100% nylon, endos de jute, Grand choix de couleurs. Rég. 28.99\$ v.c. **15.99\$** v.c.
A liquider!
SUPER-SPECIALS
Tapis de passage et tapis absorbant

LA **VILLA DU TAPIS** inc.
"Le service... c'est notre affaire"
1240, boul. Charest ouest, Québec (angle Charest et St-Sacrement) 681-0613
SERVICE DE MESURE GRATUIT A DOMICILE

DEMANDES HOMMES ET FEMMES AVEC EMBONPOINT

POUR PARTICIPER À UN PROGRAMME DE PERTE DE POIDS

Si vous avez 10 livres ou plus à perdre, que vous êtes en bonne santé, que vous avez un désir sincère de perdre du poids et que vous désirez rester mince. Le programme de la Clinique de contrôle de poids permanent est un nouveau programme rapide et médicalement sûr.



PERDEZ 7 à 15 lb LA PREMIÈRE SEMAINE
3 à 7 lb LES SEMAINES SUIVANTES
SANS PROTEINES LIQUIDES
SANS VOUS SENTIR AFFAMÉ
SANS EXERCICES
SANS MÉDICAMENTS DANGEREUX
Vous verrez des résultats fantastiques dès les premières visites
CE PROGRAMME N'EST PAS GRATUIT
Les pertes de poids diffèrent comme les gens diffèrent

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT
ouvert à 19h du lundi au vendredi
Ouvert de 8 h à 19 h, du lundi au vendredi
2600, boul. Laurier
Complexe Centre-ville
Sainte-Foy 659-4596
(2e étage, près d'Entrain)
MONTREAL — TORONTO
HALIFAX — REGINA
WINNIPEG — HAMILTON

AUJOURD'HUI
GROSLOUIS, C.
130, Jeune Lorette
Village Huron
FAIT LA MANCHETTE et gagne 20\$

Accréditation syndicale des pompiers à temps partiel de Beauport

par **Gérald OUELLET**

Les pompiers à temps partiel de la ville de Beauport obtiennent leur accréditation en vertu du code du travail et seront représentés par le Syndicat des pompiers à temps partiel de la ville de Beauport, affilié à la CSN. C'est ce qu'a confirmé M. Louis-Philippe Hébert, directeur du service du personnel à la ville.

Le nouveau syndicat compte 45 membres. Présentement, ils sont rémunérés au taux horaire, c'est-à-dire \$12,70 l'heure pour un pompier, tandis que le chef de groupe reçoit \$14,85 l'heure. Un comité de négociation sera formé dans les prochains jours pour étudier les clauses de la première convention de travail à intervenir entre la ville et ses pompiers à temps partiel.

Le Syndicat professionnel des policiers de Beauport, qui représente les 61 policiers, a la priorité lors des incendies pendant que les pompiers à temps partiel sont appelés si le besoin se fait sentir. Comme l'a indiqué M. Hébert, le nouveau syndicat de-

va tenir compte de cette entente qui existe toujours entre les policiers et les pompiers à temps partiel.

La ville de Beauport est encore en négociation avec ses policiers, le contrat actuel est terminé depuis le 31 décembre 1982. Il semble que le Syndicat professionnel des policiers de Beauport attende les résultats des négociations présentement en cours entre la ville de Québec et ses policiers avant de terminer les négociations.

Enfin, on doit noter que les pompiers à temps partiel de la ville de Beauport ont obtenu, lors de compétitions au niveau provincial, de très bons résultats en montrant leur savoir-faire.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Parcomètres inviolables

Les parcomètres de la ville de Québec revêtiront dorénavant un genre de ceinture de chasteté afin de les protéger des petites mains avides! A la suite de nombreux vols sur des parcomètres, le service de la circulation de la ville de Québec a décidé d'accroître la sécurité de ses 850 appareils de perception. Chacun possédera désormais sa propre "combinaison" de verrouillage, personne ne pouvant les ouvrir avec une seule clé. Ce procédé qui a fait ses preuves dans quelques villes américaines sera couplé sous peu avec un autre système évitant aux préposés de manipuler la monnaie. Approche parfaite pour assurer la virginité des recettes...

Lac-Beauport: hausse de 300% pour les élus

par **Marcel COLLARD**

Les élus municipaux de Lac-Beauport proposeront, à la réunion du conseil municipal du 5 mars, de hausser leurs rémunérations, dans une proportion de 300 pour 100.

Selon les renseignements donnés aux contribuables, la rémunération annuelle du maire passerait ainsi de \$2,712 à \$10,800 et celle des conseillers, de \$904 à \$3,600.

Un avis public, diffusé dans les journaux, et signé par le secrétaire-trésorier, M. Henri Zicat, fait part que le conseil a déposé un projet de règlement en ce sens, lors de l'assemblée tenue le 6 février.

Il a été impossible, hier après-midi, de joindre le maire Guy-A. Paquet pour recueillir ses commentaires.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par **Tom Fréchette**

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Auto-analyse

Le Centre d'épanouissement psycho-corporel présentera deux causeries-démonstrations, vendredi, au 675 rue Marguerite-Bourgeoys à Québec: à 19h30 "La dynamique affective par l'auto-analyse" et à 21h "La bio-respiration". Les entrées seront libres. Pour renseignements: 687-1165.

Bénéfice

Les Chevaliers de Colomb de Lévis tiendront une soirée récréative au profit du Club des handicapés en marche de la Rive-Sud, samedi, à 21h, à 14 rue de Larochelle. Pour détails: 833-8077.

Une dégustation de vins et fromages aura lieu, samedi, à 19h, à la salle paroissiale Notre-Dame-de-Grâce, 640 rue Colbert, au profit de la fabrique de cette paroisse.

CENTRE D'ACTION BENEVOLE DE QUEBEC INC.
500, av. Béchard
Vanier (Québec)
G1M 2E9
Tél.: (418) 681-3501

L'Association canadienne pour la santé mentale recherche des bénévoles (hommes) pour le service de par-rainage infantile et juvénile affilié à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

Le groupe Entraide-parents a besoin de bénévoles pour son service d'écoute téléphonique qui vise à venir en aide aux parents ayant des problèmes de comportement abusif.

Les scouts et guides du district de Québec demandent des animateurs et animatrices pour des unités de jeunes de 9 à 17 ans.

Le groupe Les Relevailles, un organisme qui consacre ses énergies à aider de nouvelles mamans qui éprouvent des difficultés d'adaptation, est à la recherche de bénévoles pour faire du marrainage. Il s'agit d'une relation d'aide avec de jeunes mamans, soit par visites, soit par téléphone.

Le Groupe d'entraide communautaire de Sainte-Foy demande des bénévoles pour faire du support moral et pour faire des visites d'amitié à des personnes handicapées et à des personnes âgées.

Service Aide 23, un organisme de maintien à domicile, cherche des bénévoles disponibles durant deux heures la semaine, entre 10h30 et 12h30, pour distribuer des re-

pas à domicile (popote roulante) à des personnes âgées du grand Beauport. Pour autres renseignements: 681-3501.

Coffres ouverts

Les coffres de Monsieur Vincent seront ouverts exceptionnellement samedi et dimanche de 10h à 17h, au 909 boulevard Pie-XII à Sainte-Foy.

Femmes Plus

Un café-rencontre "Femme Plus" sera ouvert au sous-sol de l'église Saint-Ambroise du lundi au vendredi, de 9h à 16h30. Pour détails: 842-0127.

Improvisation

La Ligue universitaire d'improvisation mettra en lice Coeur contre Carreau samedi à 20h, à la salle Henri-Gagnon du pavillon Casault. Pour renseignements: 656-2765.

Méditation

L'Association gnostique présentera une causerie sur le thème: "Le sens et la valeur de la méditation dans la vie quotidienne" ce soir à 19h30, au 696 rue Richelieu. L'entrée sera libre. Pour détails: 524-1279.

Psychiatrie

Le café-rencontre du groupe Auto-psy, demain, à 19h30, au local 3 du 332 rue Saint-Luc, sera animé par un vidéo sur le thème: "La psychiatrie va mourir". Pour renseignements: 529-1978.

Symposium

Le club Amenta tiendra un symposium sur les thèmes: "Alimentation et santé" vendredi, samedi et dimanche à l'Auberge des Gouverneurs, 690 boulevard Saint-Cyrille est. Pour détails: 628-4770.

Retraite heureuse

Donat Genest expliquera les meilleurs moyens de préparer une retraite heureuse avec les différents régimes de pensions du Canada, demain, à 19h30, au Carrefour de l'Auvergne, 480 sur la 67e Rue est, à Charlesbourg. L'entrée sera gratuite. Pour détails: 623-9243.

Thérapie

Une fin de semaine intensive sur le sujet: "Une thérapie du bonheur" aura lieu vendredi soir, samedi et dimanche au centre yoga, local 200 du 335 rue Saint-Joseph est. Pour détails: 527-5990.

Québec accepte le lieu d'implantation des stations de débitmètres

par **Raymond GAGNE**

La ville de Québec a officiellement accepté le lieu d'implantation des stations de débitmètres que la Communauté urbaine désire installer sur le réseau d'égout de la municipalité.

Ces débitmètres serviront à mesurer le débit global des eaux usées qui seront déversées par la ville de Québec dans le collecteur métropolitain.

La CUQ désire répartir, entre les municipalités membres, les dépenses relatives au transport et au traitement des eaux usées, suivant la quantité et possiblement la qualité, déversées par chacune d'elles.

A cet effet, la CUQ installera sur les différents réseaux municipaux de l'agglomération métropolitaine 35 débitmètres et quatre stations pluviométriques. Ces appareils de mesure seront installés préalablement à la mise en opération des deux usines d'épuration qui seront construites à Sainte-Foy et à la limite séparant Québec de la ville de Beauport.

Il en coûtera à la Communauté urbaine près de \$1 million pour l'achat et l'installation alors que les études préalables auront exigé des déboursés de l'ordre de \$350,000.

Citoyens de Ste-Foy invités à s'informer sur le projet d'usine d'épuration

par **Raymond GAGNE**

Le comité des citoyens pour la "relocalisation" de l'usine d'épuration ouest que la Communauté urbaine projette de construire à Sainte-Foy d'ici 1990 tiendra une réunion au centre communautaire du boulevard Pie-XII, le lundi 20 février à 19h30.

Le comité qui a adressé une requête au ministre de l'Environnement Adrien Ouellette afin que celui-ci impose à la Communauté urbaine de Québec l'obligation de réaliser une étude d'impact sur le choix de l'emplacement de l'usine a reçu des autorités gouvernementales, en plus d'un accusé de réception, une proposition verbale relative à la poursuite de l'étude de la question.

Le comité désire informer les citoyens sur l'état actuel du dossier et connaître leurs vues au sujet de la proposition du ministère de l'Environnement.

Les citoyens de quatre quartiers de Sainte-Foy sont particulièrement concernés par le projet de l'usine d'épuration des eaux de la CUQ. Il s'agit des quartiers Saint-Benoît, Pointe-Sainte-Foy, Sainte-Geneviève et Laurentien.

L'usine d'épuration des eaux usées projetée devrait normalement entrer en opération au début de l'année 1990.

EN FÉVRIER AUBAINES APRES AUBAINES CHEZ TOUCHATOU

TOUCHATOU: OUI, 6 MOIS SANS INTERET

TOUT NOUVEAU! TAPISSERIE A POSE RAPIDE

SUNWORTHY
REVÊTEMENTS MURAUX DE POSE FACILE

N.C. \$29.99 ROULEAU DOUBLE
SPECIAL \$9.98 ROULEAU DOUBLE

RABAIS 66%

Tapissier pré-encollée, lavable, enduit de vinyle décollage à sec. Série WALLTEC.

Cèdre décoratif PORTAGE pour mur intérieur.

Couvre approximativement 16 pi. ca.

N.C. \$19.99
SPECIAL \$14.98

mf
PROFESSIONNEL
ACRY-TEX
139

N.P.C. 17.99\$
SPECIAL 12.98
2/25\$

Peinture MF de 1re qualité No 139. Latex blanc semi-lustré intérieur.

Soreflex

SPECIAL \$3.18

Tuiles à plafond blanc uni 2 X 4 insonorisant

SPECIAL \$3.98

Tablette de particule émaillée de grain de bois, 2x4'.

Couleur: No 1
Dimension: Epinette 2X3X8

SPECIAL 98¢

RABAIS \$22

N.C. \$109.99
SPECIAL \$87.98

Toilette isolée de marque CRANE CLASSIC
Siège en surplus
Quantité: 4 par magasin.

SPECIAL \$3.98
N.C. \$11.59
Varathane en demiard.

Service de coupe offert dans tous nos magasins

La maison pour votre maison

Prix payez et apportez. Livraison rapide en surplus

TOUCHATOU

LA CARTE TOUCHATOU
4370 0842 104856 7

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 19h30
jeudi de 9h30 à 19h30
vendredi de 9h30 à 17h30

VISA
MasterCard

SAINT-ROMUALD
2, rue du Progrès
839-0621

VILLE VANIER
445, boul. Pierre-Bertrand
687-2960

CHARLESBOURG
1200, 80e Rue est
628-0450

L'utile à l'agréable

par François ROY

Un groupe de représentants d'une bonne dizaine d'organismes sociaux qui par leurs généreux dons ont contribué au mieux-être des étudiants handicapés visuels fréquentant l'école Saint-Charles et le département Cécile-Audet, de la polyvalente de Charlesbourg, se sont délectés d'un délicieux souper-reconnaissance servi hier par les étudiants en cuisine au restaurant "Les Cailles" de ladite polyvalente.

De souligner Guy Desbiens, directeur de l'école Saint-Charles où se développent environ 60 d'une centaine de ces jeunes handicapés visuels souffrant de cécité partielle ou totale: "Chaque année depuis 18 ans déjà, nous recevons de plusieurs organismes ou clubs de services des sommes importantes qui nous aident sensiblement à

combler l'écart qui existe entre le budget que nous accordé chaque année le gouvernement provincial et les programmes d'activités qu'on a mis sur pied pour améliorer la qualité de vie de ces élèves handicapés visuels.

"On peut mentionner précisément l'utilisation d'une piscine, qu'on juge prioritaire, en plus de l'acquisition de volumes de bibliothèque et de matériel braille, également des classes-nature, un programme d'insertion sociale ainsi que l'obtention d'équipements sportifs, etc."

Peu après en prenant la parole, le président Ralph Mercier de la Commission régionale Jean-Talon traduisait ses remerciements par ces mots: "Afin de bien faire sentir la reconnaissance de ces jeunes élèves handicapés visuels devant tous ces bienfaits, la

Commission régionale Jean-Talon a bien voulu se faire le maître d'oeuvre de leur gratitude en vous invitant, représentants des organismes donateurs, à ce souper-reconnaissance à son restaurant-école Les Cailles. Au nom des jeunes handicapés de la vue, merci au fonds de la Police militaire de la base Valcartier, aux clubs Lions, aux Chevaliers de Colomb, à la Fondation Germain ainsi qu'à plusieurs caisses populaires et hommes d'affaires."

Et le directeur Desbiens concluait: "Avec la collaboration de Gilles Provencher, directeur du département Cécile-Audet à la poly où se rendent chaque jour une trentaine de jeunes handicapés visuels de 13 à 21 ans, nous tentons d'offrir à ces étudiants des activités différentes pour parfaire leur développement personnel. Mais sans l'aide précieuse de ces do-



Le Soleil, Jean Vallières

nateurs, ça serait impossible et nous les en remercions sincèrement."

Sur notre photo: C'est à un succulent souper-reconnaissance que la Commission scolaire régionale Jean-Talon avait invité plusieurs représentants des organismes et clubs sociaux, qui collaborent financièrement à améliorer la qualité de vie des élèves handicapés visuels fréquentant l'école Saint-Charles de Charlesbourg et le département Cécile-Audet de la polyvalente de cette ville, pour les remercier de façon significative.

en bref

Anneau de glace

Depuis quelques jours, un nouvel anneau de glace a été aménagé dans le parc Fargy derrière le centre sportif Marcel-Bédard à Beauport. Que ce soit pour les adeptes du patinage de vitesse ou pour Monsieur ou Madame "tout le monde", ça vaut la peine de venir l'essayer, affirme-t-on. Il est accessible en tout temps et ce gratuitement.

Nouveau chalet

Le conseil municipal de Beauport construira un nouveau chalet au parc Saint-Ignace-de-Loyola, sur l'avenue Royale, dans le secteur Giffard, au coût de \$152 300. Ce nouveau chalet sera érigé au même endroit que l'ancien qui renfermait les locaux du club de judo de Giffard et du club de tennis estival du secteur. L'ancien chalet ayant été déclaré désuet et non sécuritaire.

Oeuvre d'art

Les conseillers municipaux ont approuvé le projet d'oeuvre d'art, préparé par l'artiste Guy Lemieux, de Sillery, qui consiste en une tapisserie, qui sera installée à l'intérieur de la

Maison historique Tessier dit Laplante. On sait que le conseil a accordé, récemment, le contrat de restauration de cette maison, du secteur de Courville, à l'architecte Pierre Cantin au coût de \$205,000.

Le soldat Lebrun

Le nom de l'avenue Royale ne sera pas changé pour l'avenue Roland-Lebrun. C'est ce que le conseil vient de répondre à la demande de Mme Marthe Marsolais, de Saint-Sulpice près de Montréal. Le conseil a toutefois informé Mme Marsolais que le nom de Roland-Lebrun se trouvait dans la banque de noms de rues de la ville.

Services fusionnés

Les services d'urbanisme et de construction, ainsi que celui de la circulation, formeront à compter du mois de mars, un seul groupe désigné sous le nom de "service de l'aménagement du territoire et du transport". Selon l'opinion du maire Pierre Bernier, le conseil municipal de Charlesbourg veut ainsi rendre la structure plus cohérente. La direction sera assurée par M. Raymond Paquin.

ça bouge dans le monde de l'électronique!

MONITEUR TÉLÉ À ÉCRAN PLAT 21"
12C710. Le tout nouveau «FLAT SCREEN» haute résolution pour une image maximum sans distorsion et d'une ultra définition. \$ **999**
Câble sélecteur et contrôle à distance.

MAGNÉTOSCOPE BÉTA
VCR 3900, avec contrôle à distance en **SUPER SPÉCIAL ACTION** \$ **479**
CINÉ VIDÉO CLUB GRATUIT

PROFITEZ DU **SERVICE 5 ANS** TÉLÉ-GARANTIE*

* Nous vous préférons un technicien GRATUITEMENT lors d'une réparation de votre appareil à nos ateliers, au cours des 5 années suivant votre achat chez Sélectronic.
• Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1re Avenue, 626-4841 • Lévis, 563, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jean-Baptiste, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-3633 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344 •

CRÉÉE PAR / CREATED BY **KRAFT**
Miracle Whip™
SALAD DRESSING
SAUCE À SALADE

Des pommes de terre au goût hors pair.

MIRACLE WHIP™
Tout est dans le goût.

25¢ de rabais à l'achat de pommes de terre, si vous achetez également n'importe quel format de sauce à salade **MIRACLE WHIP™** de KRAFT.

25¢ * M.C. de KRAFT LIMITEE

3841309H

Retard dans la programmation sur la Rive-Sud

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Quels sont les projets qui sont en préparation sur la Rive-Sud pour l'été prochain? Aucune information n'a encore été donnée. LE SOLEIL a appris, cependant, que la décision attendue de Québec retarde toute la préparation du calendrier d'activités; car, s'il y a une prise en charge par Québec 1534-1984, c'est cela qui déterminera la nature de l'implication.

Il y a un manque évident de communication. Les employés permanents de Destination Rive-Sud n'osent divulguer quoi que ce soit, afin de ne pas déplaire soit aux administrateurs de cette corporation à but non lucratif, soit pour se conformer à ce qui semble aussi être un désir exprimé par les organismes qui élaborent des projets de spectacles, d'expositions et des diverses attractions.

Une rumeur a toutefois été démentie par M. Daniel Vachon, l'un des trois administrateurs représentant la Rive-Sud au sein de la Corporation Québec 1534-1984: "Il n'y a pas eu de dispute à ce palier; un changement de date concernant l'année d'exercice (le 31 décembre au lieu du 31 mars), a occasionné un travail supplémentaire entraînant une carence au plan des communications".

Le fait que la Corporation Québec 1534-1984 ait retardé à s'impliquer du côté de Lévis a fait accumuler les interrogations sur la Rive-Sud.



Plusieurs dossiers n'ont pratiquement pas évolué. Plusieurs organismes ont été déçus d'apprendre que leurs projets ne pouvaient être financés à même les fonds de la Corporation Québec 1534-1984.

Le Centre d'art de Lévis, tributaire des discussions qui se prolongent à Québec au sujet de la prise en charge de l'activité sur les quais, a dû lui aussi retarder l'élaboration de son programme estival. Le directeur Simon Guay y affirme néanmoins que tout le programme, à compter du mois de juin, sera imprégné de l'atmosphère des fêtes de la découverte du Canada et que le Centre d'art, de toute façon, est reconnu l'intervenant sur la Rive-Sud au plan artistique.

Dans le public, la promesse entendue à la radio et à la télévision d'un été "Mer et Monde" ne signifie encore rien de précis. Sur la Rive-Sud, autant que sur la Rive-Nord, tout le monde se demande à quoi serviront les millions donnés en subventions par les divers gouvernements pour les fêtes de l'été 1984.



La ville de Lévis, comme les autres de la rive sud de Québec, fera un accueil chaleureux aux visiteurs des fêtes de l'été.

Lévis s'attend à devenir un lieu associé à Québec 1534

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Un accueil chaleureux sera assuré aux nombreux visiteurs qui se rendront sur la rive sud de Québec, à l'occasion des fêtes nautiques, cet été.

M. Jean-Paul Lambert, directeur général de la corporation Destination Rive-Sud, un organisme qui travaille depuis près de deux ans à établir une concertation sur cette rive droite du fleuve, en a donné l'assurance au SOLEIL, hier, en promettant des attractions terrestres qui seront variées et intéressantes, "peu importe si la Cor-

poration Québec 1534-1984 accepte ou non de s'impliquer sur ce territoire".

Depuis déjà plusieurs semaines, l'organisme Destination Rive-Sud est presque paralysé, cependant, parce que la Corporation de Québec tarde à se prononcer sur son propre projet relativement à une prise en charge du programme d'activité sur les quais de Lévis.

Les représentants de la Rive-Sud sont d'accord à favoriser ce projet, puisqu'un lieu associé au Vieux-Port assurerait une uniformité dans la présentation. On est conscient que Destination Rive-Sud n'a pas de budget, sauf

pour les salaires de cinq permanents; ce qui fait que la qualité des installations sur les quais pourrait être meilleure si Lévis devenait un endroit associé à la Corporation Québec 1534-1984.

La décision doit être prise demain soir à Québec. Des garanties sont données, notamment en ce qui concerne les services que la ville de Lévis assurera aux abords des quais.

M. Lambert a toutefois confié au SOLEIL que la Rive-Sud sera prête à temps, "à la condition que la Corporation de Québec ne tarde pas plus à prendre position".

Hôpitaux de Beauce

La contestation donne de premiers résultats

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La nouvelle flambée contestataire cette fois des médecins a commencé à rapporter des résultats au pavillon Saint-Joseph de Beauceville: la mise en place d'une unité de pédiatrie et une nouvelle ouverture sur un partage équitable des services entre les deux pavillons du centre hospitalier régional de Beauce (CHRB).

C'est ce qu'a indiqué, hier, au SOLEIL, M. Pierre-Dominique Huot, secrétaire du ministre de l'Environnement et député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette.

Ces renseignements ont de plus été confirmés par le directeur général provisoire du CHRB, M. Gérard Soucy, et le Dr Léonard Fontaine, porte-parole des médecins du secteur de Beauceville.

Rappelons que depuis le début de la présente semaine, les 18 médecins du secteur de Beauceville n'admettent plus de patients au pavillon Saint-Joseph de Beauceville et étudient l'éventualité d'abandonner complètement leur pratique hospitalière d'ici un mois, advenant que le partage des services entre les deux pavillons du CHRB ne soit pas équitable.

On se doit toutefois de mentionner qu'actuellement il y a un manque de lits aux deux pavillons du CHRB.

On passe à l'action

Au niveau de la pédiatrie, le pavillon Saint-

Joseph a maintenant en place 16 lits de pédiatrie familiale et au pavillon Notre-Dame de Saint-Georges il y a 5 lits de pédiatrie lourde, notamment pour les cas de chirurgie.

Joint par téléphone, le Dr Léonard Fontaine a admis que la rencontre d'hier avec le directeur général provisoire du CHRB, M. Gérard Soucy, avec les médecins du secteur de Beauceville, a permis d'apprendre qu'un exécutif du conseil des médecins et dentistes sera paritaire au CHRB.

La mise en candidature de ce conseil des médecins et dentistes est fermée depuis hier et comprend trois médecins omnipraticiens et deux médecins spécialistes.

Selon M. Soucy, ceci est une indication de la volonté de tous les médecins du CHRB de vivre dans un centre hospitalier vraiment régional.

On a également appris que le chef du département de la médecine générale a été désigné par ses pairs des deux pavillons du CHRB. Il s'agit du Dr Clément Morin qui pratique dans les deux pavillons.

Les médecins du secteur de Beauceville ont de plus réclamé auprès de M. Gérard Soucy qu'on procède le plus tôt possible au remplacement des quatre administrateurs démissionnaires ou à la nomination d'un autre conseil d'administration.

A défaut d'en arriver à une entente dans l'intérêt général de toute la population beauceronne en ce qui regarde le conseil d'administration du CHRB, il faudra poursuivre les démarches pour obtenir la mise en tutelle du CHRB, a laissé entendre le Dr Fontaine.

Provigo suit La Baie et abandonnera Gagnon

par Marc SAINT-PIERRE

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les quelque 2.500 habitants de la ville nordique de Gagnon ne pourront plus compter sur une petite épicerie à partir de samedi, par suite de la décision du marché d'alimentation Provigo de fermer ses portes.

L'épicerie ALB qui demeurera seule ouverte, de l'avis de Herby Bérubé, porte-parole des métallos des villes nordiques de Gagnon et Fermont, est "incapable de desservir la population adéquatement".

On s'interroge, à Gagnon, sur cette "décision incompréhensible" de Provigo tout en notant qu'un magasin de cette même chaîne demeure ouvert à Schefferville, où la population se situe à quelque 200 Blancs et 900 Amérindiens depuis la fermeture des installations de la minière IOC.

On estime généralement que le départ de Provigo s'inscrit dans la suite de la fermeture

graduelle, amorcée il y a plusieurs mois, des installations de La Baie.

A une récente époque, La Baie offrait aux Gagnonnais à peu près tout ce qu'offre généralement un centre commercial: quincaillerie, articles de sport, meubles, etc. Tous ces services ne sont plus dispensés et c'est maintenant au tour de Provigo, qui occupait un espace dans l'immeuble de La Baie, de mettre la clé dans la porte.

Diverses représentations vont être soumises à Provigo pour en éviter la fermeture "in extremis".

Louis Laberge en personne, le président de la FTQ, et Clément Godbout, vice-président de la FTQ et directeur du Syndicat des métallos, vont intervenir dans le dossier, a indiqué M. Bérubé.

Néanmoins, la fermeture de Provigo est susceptible d'alimenter les hypothèses pessimistes sur l'avenir de Gagnon.

norman

LES SPECIAUX

★ ★ ★ ★ ★

3 jours seulement

De notre rayon du Sport

24⁹⁸ La veste
Polyester, coul. ass. 5 à 15 ans. rég. 50.

19⁹⁸ Le chandail
Acrylique, coul. ass. P.M.G. rég. 34.

19⁹⁸ La jupe
Polyester, coul. ass. 5 à 15. rég. 38.

24⁹⁸ Le veston
Polyester, coul. ass. 5 à 15 ans. rég. 45.

19⁹⁸ Le chemisier
Polyester, coul. ass. 5 à 15 ans. rég. 38.

24⁹⁸ Le pantalon
Polyester, coul. ass. 5 à 15 ans. rég. 45.

Quantité limitée

"Crédit accepté"

• Promenade centre-ville • Place Laurier • Place Fleur de Lys • Galeries Chagnon •

FORUM

sur "Ma première maison"
le mercredi 15 février à 19h30

Sujets: Comment choisir sa maison - Locataire ou propriétaire? - Comment financer l'achat de sa maison - Les contrats notariés.

Charlesbourg
805, 47e Rue est

Sté-Foy
Louberge
DES GOUVERNEURS
3030, boul. Laurier

le Permanent courtier

AUJOURD'HUI

BERUBE, G.
11-2245, du Costebelle
Les Saules

FAIT LA MANCHETTE et gagne 25\$



McDonald's provoque un débat à Matane

par André DIONNE

du bureau du Soleil

MATANE — En choisissant de s'installer sur un terrain précis, la multinationale McDonald's a provoqué un débat de plus en plus ouvert au sein de la population de Matane au point que les hommes d'affaires, généralement peu enclins à de tels débats, se réunissent hier midi pour discuter de "la" question.

Si tout le monde favorise la venue d'un McDonald's à Matane, ils sont divisés sur le choix fait par la société.

Un petit parc à caractère historique, situé en bordure de la rivière Matane, au cœur de la vieille ville, à quelques pas seu-

lement de la route nationale 132 qui ceinture la Gaspésie, correspond au lieu idéal. En l'absence des représentants de la société, certains participants à ce dîner se sont faits partisans de la "verdure" accusant la société de faire du chantage. D'autres favorisent l'option "des emplois à n'importe quel prix".

Néanmoins, le débat public est enclenché depuis un bon moment et les membres du conseil ont décidé conjointement de mettre en branle la procédure de changement de vocation (zonage) du secteur où se trouve le terrain.

Le projet

Ce complexe de res-

tauration signifierait un investissement de quelque \$750,000 et pourrait entraîner la création de 40 emplois permanents, des données qui sont pas ailleurs contestées étant jugées beaucoup trop élevées.

Le terrain sur lequel serait construit le restaurant, doit avoir une superficie de 40,000 pieds carrés et aucun autre d'une dimension égale ne semble correspondre aux exigences de la compagnie McDonald's, sauf ce parc qui aurait au surplus un caractère historique.

Tous les ragots, sous-entendus et suppositions ont cours... Même les membres de la Chambre de commerce locale sont divisés entre "éco-

logistes" et partisans d'un développement à tout prix. Le président, Me Serge Bernier, qui n'ose pas parler au nom de l'organisme, s'inquiétait hier du fait que la société a fait son offre et qu'elle laisse maintenant les "Matanais laver leur linge sale en famille".

Attention, rétorque un participant à ce dîner, d'une voix qui laissait croire à une grande sagesse: "Il n'y a pas d'emploi et il ne faut pas croire qu'il y en aura plus demain... pensez à nos jeunes!"

La spéculation

D'autres craignent la spéculation. Le maire Roger Dion rétorque qu'il y aura vente par soumissions si le changement de vocation est accepté par décision du conseil

ou par référendum si les citoyens l'exigent.

Et encore là, devait-il préciser, il y aura vente à la condition que l'acheteur y réalise un projet dans un laps de temps déterminé. Et pas autrement, ajoutait-il formellement. Évalué à quelque \$40,000 par la municipalité, il n'est pas question non plus de le laisser aller à vil prix, ce serait jouer contre nos intérêts, ajoutait le maire Dion.

Entre-temps, le "brassage" de linge, pas si souillé que ça, se poursuivra encore un bon moment puisque c'est lundi question au conseil municipal. Ensuite les citoyens des zones concernées auront à décider s'il y aura référendum ou pas.

A Rimouski, la commission d'enquête se penche sur la construction d'une piscine

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — En reprenant ses audiences publiques hier, la commission d'enquête sur l'administration municipale de Rimouski (entre les années 1971 et 1978), les commissaires Odette Lapalme et Gervais Labrecque ont entrepris l'étude d'un nouveau dossier, soit celui de la construction de la piscine de la polyvalente Paul-Hubert.

Madame Lapalme a expliqué que cette construction était couverte par le mandat de la commission, parce que la piscine fut construite en vertu d'un protocole d'entente passé entre la Commission scolaire du Bas-Saint-Laurent et la ville de Rimouski, cette dernière s'engageant à financer le projet pour un certain temps, et à payer les coûts dépassant le montant de la subvention accordée par le ministère de l'Éducation.

Deux témoins ont été entendus hier, soit M. Jean-François Lelièvre, actuel directeur général de la commission scolaire, et M. Emmanuel Roy, ex-président de la commission scolaire.

Les différents documents déposés hier devant la commission ainsi que les témoignages, indiquent que c'est le 12 septembre 1972 que fut signé le protocole d'entente entre la commission scolaire et la ville, et selon lequel la construction de la piscine prévue pour 1975 était avancée à

1972, que l'agrandissement de la piscine se ferait aux frais de la ville de Rimouski.

Après l'approbation des plans et devis tant par la commission scolaire, que le ministère de l'Éducation et la ville de Rimouski, les appels d'offres ont donné lieu à trois soumissions dont la plus basse, au montant de \$1,127,171 était présentée conjointement par les firmes Construction Mont-Royal Ltée et Construction Claude Saint-Hilaire. Il est en preuve que l'ex-maire de Rimouski, M. Claude Saint-Hilaire, détenait des actions dans au moins une de ces compagnies quand le contrat fut octroyé, en juillet 1973.

Il a également été mis en preuve hier qu'après l'ouverture des soumissions, les plans et devis ont été modifiés à la baisse, mais qu'on n'est pas retourné en soumissions.

Il ressort des témoignages rendus hier que c'est principalement l'architecte de la piscine, M. Gaston Martin, qui traitait avec le ministère de l'Éducation et avec le conseil municipal.

Par son interrogatoire, le procureur de la commission, Me Mario Bilodeau, semble se préoccuper du fait que les plans et devis aient été modifiés après pourtant qu'ils aient été approuvés tant par le ministère de l'Éducation que la commission scolaire et la ville de Rimouski.

Au cours des prochains jours, la commission municipale entendra également l'architecte Martin, et quelques fonctionnaires de la ville.

Négociation du fer Les parties étudient les clauses normatives

par Marc SAINT-PIERRE

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La marmite n'a pas encore réellement commencé à bouillir dans les négociations du fer en marche depuis une couple de semaines sur la Côte-Nord, bien que les métallos aient déposé leurs grands objectifs d'ordre monétaire à la table où ils font face à Mines Wabush.

Pour l'heure, les deux parties, d'un côté les représentants des quelque 5,000 métallos nord-côtiers et de l'autre les compagnies minières IOC — et sa filiale ONS et L — Québec Cartier, Wabush et Sidbec Normines s'emploient toujours à déblayer le normatif.

Aux tables de négociation — il peut y en avoir jusqu'à dix-neuf, soit autant qu'il y a d'unités syndicales distinctes, quitte à ce qu'on les regroupe en tout ou en partie pour discuter de points d'intérêt commun — on discute notamment de sous-traitance, d'ancienneté, de santé et sécurité au travail, etc.

De fait, sur les clauses normatives, a indiqué Lawrence McBrearty, coordonnateur des métallos, l'ensemble des points de vue du syndicat ont été déposés et la balle est maintenant dans le camp des compagnies minières.

De diverses sources, la négociation se déroulerait sans heurt pour l'instant.

Bien que l'essentiel du temps de négociation ait été consacré à ces clauses normatives, les métallos n'en ont pas moins déposé à la table de Mines Wabush les grandes lignes de leurs objectifs à incidence monétaire mais sans les chiffrer.

Les Mines Wabush ont été choisies par les métallos, cette année, pour négocier le contrat type qui s'appliquera à l'ensemble des travailleurs du fer nord-côtiers et du Labrador.

Les métallos, à l'occasion de leur plus récent

comité de coordination, ont fait savoir qu'ils réclament des paies de séparation pour leurs membres en situation de mise à pied, la retraite pleine et entière après 25 années de service, des aménagements pour en venir à la sécurité d'emploi et la stabilisation de la main-d'oeuvre. Ceci, mis à part des augmentations de salaire dont il sera question plus loin dans la négociation.

En face, les compagnies ne l'entendent pas de cette oreille et elles demanderont des concessions.

La Compagnie minière IOC, par exemple, réclamera quand sera venu le temps des concessions qu'elle estime se chiffrer en moyenne à \$2.50 l'heure de moins par rapport aux conditions actuelles, y compris l'abolition du boni de vie chère de \$1.65 l'heure.

Du côté de Québec Cartier, on parle notamment de gel des conditions monétaires et aussi d'abolir le boni de vie chère.

Pour ce qui est de Mines Wabush — autre exemple — l'ensemble des concessions qu'on voudrait arracher aux métallos se situeraient à \$3.45 l'heure.

Ces clauses dont la discussion provoquera sans nul doute des étincelles seront abordées un peu plus tard.

Petit événement, par ailleurs, parallèlement aux négociations du fer. Coïncidence ou pas, l'Association des mines de métaux du Québec Inc. a largement diffusé à Sept-Îles et à Port-Cartier un dépliant faisant état des problèmes économiques des minières.

L'organisme, dont l'existence dépend des minières québécoises en général, y brosse un tableau particulièrement sombre de la situation et soutient qu'il faut "revenir à des politiques salariales plus réalistes, à des politiques sociales, fiscales et énergétiques moins onéreuses pour les entreprises".

DEMANDES

HOMMES ET FEMMES AVEC EMBONPOINT

POUR PARTICIPER À UN PROGRAMME DE PERTE DE POIDS

Si vous avez 10 livres ou plus à perdre, que vous êtes en bonne santé, que vous avez un désir sincère de perdre du poids et que vous désirez rester mince. Le programme de la Clinique de contrôle de poids permanent est un nouveau programme rapide et médicalement sûr.



PERDEZ 7 à 15 lb LA PREMIÈRE SEMAINE
3 à 7 lb LES SEMAINES SUIVANTES
SANS PROTEINES LIQUIDES
SANS VOUS SENTIR AFFAMÉ
SANS EXERCICES
SANS MÉDICAMENTS DANGEREUX
 Vous verrez des résultats fantastiques dès les premières visites
CE PROGRAMME N'EST PAS GRATUIT
 Les pertes de poids diffèrent comme les gens diffèrent

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT
 jusqu'à 17h du lundi au vendredi

Ouvert de 8 h à 19 h, du lundi au vendredi
 2600, boul. Laurier
 Complexe Centre-ville
 Sainte-Foy 659-4596
 (2e étage, près d'Entrain)
MONTREAL — TORONTO
HALIFAX — REGINA
WINNIPEG — HAMILTON

Surprise dans des érablières

VICTORIAVILLE (PC) — Les acériculteurs de la région des Bois-Francs ont été surpris par le doux temps des derniers jours et plusieurs d'entre eux s'affairent à entailler leurs érables en vue de la récolte printanière.

A l'Érablière expérimentale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de Saint-Norbert, hier après-midi, c'était le branle-bas du temps des sucres.

Ce n'est pas la première fois que pareille situation se produit. M. Garneau Cormier, de l'Érablière expérimentale du MA-PAQ, se souvient d'avoir entaillé les érables le 16 février en 1981.

AUJOURD'HUI
 GROUSLOUIS, C.
 130, Jeune Lorette
 Village Huron

FAIT LA MANCHETTE et gagne 20\$

SUPER VENTE INVENTAIRE

Des milliers de verges carrées de tapis et prélaris à liquider à des prix fantastiques...

LA SOLUTION POUR LE CHOIX LE SERVICE LA QUALITÉ LES PRIX

COUPONS DE TAPIS ET PRELARIS Grandeurs: 3' x 12' à 11'11" x 12'			
RABAIS DE 50% à 60% Payez et emportez seulement			
PRELARIS sans cirage, 100% vinyle. Grand choix de styles, couleurs et qualités. RABAIS JUSQU'À 60% A partir de 3.99\$ v.c.			
EPARGNEZ 300\$ v.c.	EPARGNEZ 400\$ v.c.	EPARGNEZ 600\$ v.c.	EPARGNEZ 1100\$ v.c.
TAPIS COMMERCIAL 100% polypropylène, ends de site idéal pour tous les environnements commerciaux et autres. Régulier: 11.99\$ v.c. 8.99 v.c.	TAPIS COMMERCIAL 100% nylon, ends de site idéal, choix de 4 couleurs. Rég. 8.99\$ v.c. 4.99 v.c.	TAPIS CISELE 100% nylon, ends de site idéal, choix de 4 couleurs. Rég. 17.99\$ v.c. 11.99 v.c.	TAPIS SAXONY 100% nylon, ends de site idéal, Grand choix de couleurs. Rég. 26.99\$ v.c. A liquider! 15.99 v.c.
CARPETTES 100% nylon, ends de site idéal, Grand choix de styles et couleurs. RABAIS DE 25%	TAPIS BOUCLE 100% nylon, ends de site idéal, choix de 4 couleurs. Rég. 11.99\$ v.c. 7.99 v.c.	TAPIS VELOURS 100% nylon, ends de site idéal, choix de 4 couleurs. Rég. 18.99\$ v.c. 12.99 v.c.	LUXUEUX VELOURS 100% nylon, ends de site idéal, Grand choix de couleurs. Rég. 37.99\$ v.c. 31.99 v.c.
SUPER-SPECIAUX Tapis de passage et tapis absorbant			

LA VILLA DU TAPIS inc.

1240, boul. Charest ouest, Québec (angle Charest et St-Sacrement) 681-0613

SERVICE DE MESURE GRATUIT A DOMICILE

Ouverture demain Un tournoi provincial de hockey à Saint-Anselme

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-ANSELME — La 5e classique an-

nuelle du tournoi provincial de hockey bantam de Saint-Anselme-Honfleur, sous la présidence d'honneur de M. Marius Fortier,

de Québec, sera disputée au Centre sportif régional Bellechasse-Dorchester, de Saint-Anselme, du 16 au 26 février.

Un total de 40 équipes venant de différentes régions du Québec participeront à cet événement annuel dont les profits seront versés au hockey mineur de Saint-Anselme-Honfleur.

Comme l'a indiqué le président Marc-André Couture, lors d'une conférence de presse tenue au Le Cerbien de Saint-Anselme, ces 40 formations seront réparties de la façon suivante: 8 équipes dans la classe "AA", 8 équipes dans la classe "BB", 8 équipes dans la classe "CC", 8 équipes dans la classe "B" et 8 équipes dans la classe "C".

Il s'agit des formations de Montréal-Nord, Gatineau, Rive-Sud, Cascades de Beauport, Hull, Hochelaga, les Elites du Nord et Drummondville dans la classe "AA".

Au niveau de la classe "BB", les équipes inscrites sont celles de: NCO Québec, Hochelaga, Sherbrooke, Pointe-Sainte-Foy, Fédération sportive Mer-

cier, Hull, Trois-Rivières et les Elites du Nord.

La classe "CC" sera disputée par les équipes: Chaudière, Saint-Jean-Chrysostome, Charny, Lauzon, Waterloo, Charlesbourg Nordiques, Montmagny, Loretteville et Hull.

Dans la classe "B" les équipes inscrites sont celles de Charlesbourg Capitale, Saint-Pamphile, Châteauguay, Saint-Jean-Chrysostome-Charney, Trois-Rivières, Longueuil, Gatineau et Dollard-des-Ormeaux.

Pour leur part les formations de Roxton Pond, Saint-Lazare, Lévis, Cowansville, les Riverains de Sainte-Foy, Breakeyville, Saint-Anselme Blizzards et Saint-Anselme Remparts se disputeront les honneurs de la classe "C".

Il s'agit de l'événement sportif par excellence de la région de Bellechasse et pour en faire un succès, différents comités ont été mis en place avec la participation de quelque 235 bénévoles.



(collaboration Yvon Bonneau)

A la conférence de presse du tournoi provincial de hockey bantam Saint-Anselme-Honfleur. De gauche à droite, Robert Jacob, commanditaire, Marius Fortier, de l'organisation des Nordiques de Québec, et Marc-André Couture.

Un automobiliste condamné à 56 jours d'emprisonnement

par Lucien LATULIPPE

Un automobiliste de Maria, en Gaspésie, a été condamné à 56 jours de prison pour

quatre chefs d'accusation, soit avoir conduit une auto alors

que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et avoir refusé

de passer à l'alcootest. Les quatre infractions avaient été commises à des dates différentes, deux en septembre et deux en décembre.

Jean-Pierre Miousse, âgé de 24 ans, a reconnu sa culpabilité à chaque accusation, ce qui lui a valu quatre fois 14 jours de prison. Il avait un dossier antérieur dans le même domaine.

Le juge Denis Gobeil qui siègeait au palais de justice de New Carlisle a de plus imposé au jeune homme une probation de 18 mois, à sa sortie de prison, et il lui a aussi interdit de conduire tout véhicule moteur au Canada pendant la même période. Me Robert Levesque était procureur de la Couronne dans cette cause.

D'autre part, pour avoir incendié leur maison, Gisèle Horth, âgée de 41 ans, et son fils Sylvain, âgé de 20 ans, de Paspébiac, ont été envoyés aux assises pour y subir leur procès. L'incendie avait eu lieu en mai 1982 et les dommages étaient estimés à \$43,000. Me Jean-Guy Moulin et Me Benoit Moulin étaient procureurs des deux accusés.

Trouvé sans vie

D'autre part, un homme âgé de 56 ans, Gilles Riverin, de Clermont dans Charlevoix, a été trouvé sans vie par son fils, alors qu'il gisait dans sa baignoire vide. L'homme avait une serviette humide sur le front, et selon la Sûreté du Québec, le corps ne portait aucune trace de violence ou de chute. Vers 16h45 samedi après-midi, M. Riverin avait dit à son fils qu'il prenait son bain, et ce dernier, inquiet de son absence prolongée et de son silence, fit la découverte.

en bref

SAINT-JOSEPH

Fraude fiscale — La compagnie Pantalons Fédéral Inc. et sa principale actionnaire, Mme Laurette B. Roy, de La Gaudeloupe, ont été condamnées par le juge Marc-André Drouin à payer des amendes totalisant \$13,500 après s'être reconnues coupables de fraude fiscale à l'endroit de Revenu Canada Impôt. La compagnie était accusée d'avoir délibérément omis de déclarer des revenus de \$8,683 et réclamé des dépenses inadmissibles pour un montant de \$55,020 pour les années de 1976 à 1979 inclusivement, éludant ainsi un impôt de \$6,370,42. De son côté, l'actionnaire principale, Mme Laurette B. Roy était accusée de ne pas avoir déclaré les revenus de \$63,251 appropriés de la compagnie, éludant par le fait même un impôt de \$20,596 pour la même période. A ces accusations, la compagnie Pantalons Fédéral Inc. a été condamnée à payer \$3,200 d'amendes et à défaut de paiement, saisie de ses biens, alors que Mme Laurette B. Roy a pour sa part été condamnée à \$10,300 d'amendes ou à défaut de paiement à 6 mois de prison. En plus des amendes, les accusés devront payer l'impôt éludé, les intérêts et une pénalité administrative de 25 pour 100 de l'impôt éludé, a indiqué M. Gerard Brochu, de Revenu Canada Impôt.

SAINT-GEORGES

Radio communautaire — La campagne de financement de la Corporation Beauce MF Inc. pour défrayer le coût de faisabilité en vue d'implanter une radio communautaire dans la Beauce a rapporté près de \$11,000, soit un peu plus que l'objectif qui s'était fixé le responsable de cette campagne, M. Martin Sirois. Selon M. Alain Poirier, porte-parole des 250 membres de Beauce FM Inc., l'étape suivante consistera à financer une étude de marché requise par le Conseil de la radio et des télécommunications canadiennes et à monter le dossier de la programmation.

SAINTE-CATHERINE

Art et culture — Le conseil socio-culturel Saint-Denis-Garneau, de Sainte-Catherine de Portneuf, un organisme voué à la promotion de l'art et de la culture, soulignera sous peu son premier anniversaire en organisant deux activités spéciales. Ainsi, dimanche, l'harmonie de Loretteville donnera un concert de musique variée en l'église de Sainte-Catherine. De plus, les 2 et 3 mars, la troupe de théâtre des étudiants du collège de Limoilou, présentera à la salle municipale de Sainte-Catherine, la pièce de Michel Tremblay, A toi pour toujours ta Mari-Lou.

LAURIERVILLE

10 unités de HLM — Le pavillon Mgr-Demers, qui regroupe dix logements conçus pour les personnes retraitées, a été inauguré à Laurierville. La Société d'habitation du Québec demeurera propriétaire des logements, qui s'ajoutent aux 234 déjà réalisés dans la circonscription de Lotbinière. L'administration en sera cependant confiée à l'Office municipal d'habitation de Laurierville, a précisé le président de l'or-

ganisme et maire de la municipalité, M. André Morissette.

SAINT-RAYMOND

Bon voyage — Grâce à des subventions provenant du programme Hospitalité-Canada, quatre groupes de la circonscription de Portneuf pourront réaliser leur programme d'échange étudiant. Un groupe de 24 étudiants de Saint-Raymond, sous la responsabilité de M. Yvon Belliveau, se rendra à Abbotsford, en Colombie-Britannique. Le groupe de M. Jacques Lavoie, aussi de Saint-Raymond, 30 étudiants, ira à Kelowna, en Colombie-Britannique. 35 étudiants de Saint-Marc-des-Carrières, sous la responsabilité de M. Réjean Fiset, séjourneront pendant huit jours à Kelowna, en Colombie-Britannique. Le groupe de 30 étudiants de l'école secondaire de Donnacona, sous la responsabilité de Jacques Beaudry, se rendra à Calgary le 5 avril pour sept jours.

SEPT-ILES

Parcs Canada vient de faire connaître son calendrier de consultation publique relativement à la mise en valeur du parc national de l'archipel de Mingan. Le lundi 20 février, les représentants de Parcs Canada entendront les représentations des gens de Havre-Saint-Pierre; le mardi, ils rencontreront ceux de Baie-Johan-Beetz; le mercredi, ils seront à Longue-Pointe-de-Mingan et enfin, ils termineront leur consultation à Sept-Îles, le jeudi 23 février. Ces consultations font suite à la phase d'information que Parcs Canada a mené sur la Côte-Nord en novembre et décembre. C'est au début de l'été que Parcs Canada rendra publique l'orientation que suivra le projet de parc national après avoir fait la synthèse des interventions du milieu.

BLACK LAKE

\$9,500 pour le maire — A leur dernière réunion, les membres du conseil municipal de la ville de Black Lake ont haussé de 26 pour 100 leur rémunération annuelle. Désormais, le maire Georges-Henri Cloutier touchera \$9,500 au lieu de \$7,500 tandis que chaque conseiller recevra \$3,165 au lieu de \$2,500. La décision n'a soulevé aucune controverse chez les contribuables. L'augmentation correspond aux hausses salariales qui ont été accordées aux employés municipaux au cours des trois dernières années.

THETFORD-MINES

Spectacle — La troupe Québec Graffiti présentera son gala annuel le dimanche 4 mars à l'auditorium de l'école polyvalente de Thetford-Mines, en matinée et en soirée. Jean-Claude Côté, Dany Doyon, Dorothy Foy, Claude Guillemette, Ginette Lavallière, Lily Maheux, Daniel Roy et Normand Verret interpréteront des chansons tendres au rythme disco, country et de "danse music", ainsi que des chansons-thèmes de groupes bien connus. Ils seront accompagnés de 13 musiciens, de sept jolies danseuses et des choristes Kathleen Baker, Richard Bonnevillie et Lisette Vallée-Rousseau.

J'épargne temps et argent avec LES ANNONCES CLASSÉES parce que...
MAI, LE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!
abonnement: 647-3333

EN FÉVRIER AUBAINES APRES AUBAINES CHEZ TOUCHATOU

TOUCHATOU: OUI, 6 MOIS SANS INTERET

TOUT NOUVEAU! TAPISSERIE A POSE RAPIDE



SUNWORTHY
REVÊTEMENTS MURAUX DE POSE FACILE

N.C. \$29.99
ROULEAU DOUBLE
SPECIAL
\$9.98
ROULEAU

**RABAIS
66%**

Tapisserie précollée, lavable, enduit de vinyle décollage à sec. Série WALLTEC.

Cèdre décoratif PORTAGE pour mur intérieur. Couvre approximativement 16 pi. ca.

N.C. \$19.99
SPECIAL
\$14.98



N.P.C. 17.99\$
SPECIAL
12.98
2/25\$

Peinture MF de 1re qualité No 139. Latex blanc semi-lustré intérieur.



Tablette de particule émaillée de grain de bois, 2x4".

Couleur: Dimension:

No 1 Epinette 2X3X8

SPECIAL
98¢



SPECIAL
\$3.18

Tuiles à plafond blanc uni 2 X 4 insonorisant



ISOLE
RABAIS
\$22

N.C. \$109.99
SPECIAL
\$87.98

Toilette isolée de marque CRANE CLASSIC Siège en surplus Quantité: 4 par magasin.



SPECIAL
\$3.98

N.C. \$11.59
Varathane en demiard.



Service de coupe offert dans tous nos magasins



Prix payez et apportez. Livraison rapide en surplus

TOUCHATOU

LA CARTE TOUCHATOU
Nos membres de prix courants se rapportent exclusivement aux magasins TOUCHATOU INC.
SAINT-ROMUALD 2, rue du Progrès 839-0621
VILLE VANIER 445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960
CHARLESBOURG 1200, 80e Rue est 628-0450
HEURES D'OUVERTURE: Lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 samedi de 9h30 à 17h00 dimanche de 10h30 à 17h00
VISA M.C.

Musée de Thetford-Mines

Spécimens d'amiante venant de 25 pays

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Une cinquantaine de pièces dont des échantillons d'amiante provenant de 13 autres pays, ont été ajoutées à la collection permanente du musée minéralogique et minier de la région de Thetford-Mines pour la saison 1984. On pourra donc y admirer des spécimens d'amiante exportés de 25 pays.

Parmi les nouveautés, on retrouvera également des fossiles de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, une maquette expliquant la fabrication de tuyaux en amiante-ciment, et de superbes échantillons

de calcite et d'améthyste provenant du Maroc.

La collection permanente du musée comprend 550 pièces de minéraux, roches, fossiles, produits manufacturés à base d'amiante ou d'autres minerais, objets historiques, équipement minier, photographies et peintures, maquettes, matériel de prospection, ainsi que la minérathèque, les appareils d'observation et le jardin minéralogique extérieur.

Depuis l'an dernier, le musée présente deux vitrines nouvelles, une de coquillages et une autre de coraux. Les autres vitrines identifient les roches et les minéraux, les

fossiles, les minéraux de la région, la calcite et le gypse, les minerais, l'amiante du Québec, et l'amiante des autres pays.

Au-delà de mille pièces ont été données au musée l'an dernier. 190 provenaient du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, et 360 autres furent offertes par le producteur d'amiante, Société Asbestos Ltée. Un collectionneur privé de la région d'Ottawa a légué 300 échantillons.

Le musée offre différents services d'animation, en particulier de celui "A la découverte des minéraux" qui s'adresse surtout aux groupes scolaires. Ce service com-

prend des expériences et des démonstrations avec des minéraux, et une visite dirigée du musée. La minérathèque fait découvrir l'abondance des richesses du sous-sol québécois. Il s'agit d'un ensemble de modules présentant 24 minéraux et roches, expliquant les propriétés et les usages de chacun, et indiquant l'emplacement des principaux gisements ou centres de production. Ce montage sonore constitue un outil éducatif simple et amusant.

Les visiteurs peuvent aussi visionner le film "Pierre à coton" réalisé en 1977 par le cinéaste Jean-Claude Labrecque. Il s'agit d'un documentaire qui relate l'histoire de

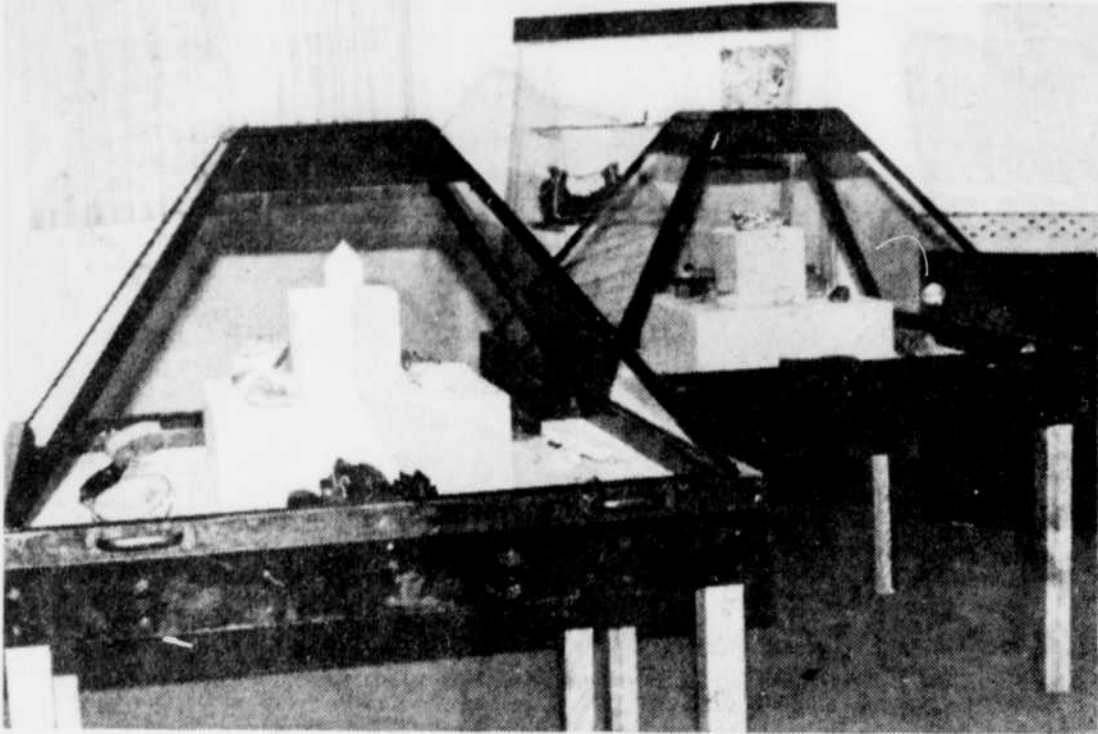
l'industrie de l'amiante ainsi que les principales phases d'extraction et de production.

Depuis l'été dernier, un nouveau diaporama est disponible. D'une durée de 12 minutes, "Extraction et usinage d'amiante" a été réalisé par le producteur Lac d'amiante du Québec Ltée.

Durant la prochaine saison, le musée présentera six expositions, trois itinérantes et trois réalisées par des artistes locaux: 26 février au 25 mars: Hommage à Ti-Blanc Richard, violoneux de l'Estrie (musée du séminaire de Sherbrooke); 8 au 29 avril: Du fil au vêtement: une aventure (Joan Fillion et François Simoneau, de Thetford); 6 mai au 3

juin: L'insecte et son impact sur l'environnement (musée du séminaire de Sherbrooke); 17 juin au 26 août: Images d'ici (La région vue par les artistes); 9 sept. au 7 oct.: L'évolution de la graphique: cartes, réseaux, diagrammes (musée d'art contemporain de Montréal); 21 oct. au 2 déc.: Expomira (1974-1984) (par les membres de la Société minéralogique de la région de l'Amiante).

Le musée est exploité par un organisme sans but lucratif, SO-MIRA (Société minéralogique de la région de l'Amiante), née en 1974 du regroupement d'une trentaine de collectionneurs. Suzette Allard-Grondin en est la directrice.



Le Soleil, Fortunat Marcoux

Au musée minier de Thetford-Mines, un ensemble de modules comme celui ci-dessus présente 24 minéraux et roches, explique les propriétés et les usages de chacun, et indique l'emplacement des principaux gisements ou centres de production.

Le prix d'entrée sera deux fois plus élevé

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Il en coûtera deux fois plus cher en 1984 pour visiter le Musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante qui rouvrira ses portes pour une huitième saison mardi, le 26 février, sur le campus du cégep de Thetford-Mines.

Les frais d'admission seront haussés de \$1 à \$2 pour les adultes, et de \$0,50 à \$1 pour les étudiants et les personnes âgées. Contrairement à l'an dernier, une entrée de \$0,50 sera exigée des enfants âgés de 6 à 10 ans. L'admission sera gratuite pour les enfants de moins de 6 ans et pour les personnes handicapées.

D'autre part, le coût de la carte de l'"Ami du musée" est augmenté de \$5 à \$8. Cette carte qui est valable pour une période de 12 mois à partir de la date d'émission, permet à son détenteur d'avoir accès au musée, sans frais, en compagnie d'une autre personne, d'être invité aux vernissages, d'être informé sur les activités du musée, et de bénéficier d'une réduction de 10 pour 100 sur tout achat effectué à la boutique du musée. Une campagne de recrutement se tiendra du 1er au 7 avril. L'objectif a été fixé à 350 membres. En 1983, le musée comptait 316 amis.

Le musée ouvre ses portes du mardi au vendredi, de 10h à midi et de 13h30 à 17h, ainsi que les samedi et dimanche, de 13h à 17h.

sélectronic

SANYO

21 in

—TÉLÉ—VIDÉO—

ça bouge dans le monde de l'électronique!

MONITEUR TÉLÉ À ÉCRAN PLAT 21"

12C710. Le tout nouveau «FLAT SCREEN» haute résolution pour une image maximum sans distorsion et d'une ultra définition. \$ **999**

Cable selecteur et contrôle à distance.

PROFITEZ DU **SERVICE**

5 ANS

TÉLÉ-GARANTIE*

MAGNÉTOSCOPE BÉTA

VCR 3900, avec contrôle à distance en **SUPER SPÉCIAL ACTION** \$ **479**

CINÉ VIDÉO CLUB GRATUIT

* Nous vous préférons un technicien GRATUITEMENT lors d'une réparation de votre appareil à nos ateliers, au cours des 5 années suivant votre achat chez Sélectronic.

• Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1^{re} Avenue, 626-4841 • Lévis, 563, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeannois, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-3633 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 • La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344 •



CRÉÉE PAR / CREATED BY
KRAFT

Miracle Whip™
SALAD DRESSING
SAUCE À SALADE

Des pommes de terre au goût hors pair.

MIRACLE WHIP™
Tout est dans le goût.

25¢ de rabais à l'achat de pommes **25¢** de terre, si vous achetez également n'importe quel format de sauce à salade **MIRACLE WHIP™** de **KRAFT**.

25¢ M.C. DE KRAFT LIMITEE

KRAFT

3841309H

M.C. DE KRAFT LIMITEE © 1984 Kraft Limitede

RE-111



DE L'OR POUR GAÉTAN BOUCHER À SARAJEVO

Page E-1

Au cœur du vieux Ste-Foy
Le Domaine François de Laval
CONDOMINIUMS
658-1659

LE SOLEIL

La semaine nationale du journal en éducation du 20 au 24 février 1984

88e année, no 43
84 pages 8 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 15 FÉVRIER 1984

Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

Québec 84 réduit son budget de \$9 millions

par Pierre PELCHAT

Les murs ont tremblé dans l'organisation de Québec 84 au cours des dernières semaines. Afin d'éviter un important bain d'encre rouge, les dirigeants de la Corporation Québec 1534-1984 ont dû procéder à des coupures draconiennes dans les prévisions de dépenses des différents services du comité organisateur des fêtes de l'été prochain à Québec.

Au cours d'un entretien, le vice-président aux finances de Québec 84, M. Paul-André Michaud, a révélé, hier, au SOLEIL, que les budgets proposés par l'ensemble des services ont été réduits de quelque \$9 millions pour la présente année, passant de \$25 millions à \$16 millions.

"On a tordu les bras d'un peu tout le monde. Ça n'a pas été un concours de popularité. Les employés veulent faire de Québec 84 une réussite. Les administrateurs veulent aussi que ce soit réussi mais sans déficit", a-t-il affirmé, hier, au cours d'une conférence de presse.

A peu près tous les services ont goûté à cette cure d'amaigrissement qui a soulevé bien des cris et des grincements de



Le Soleil, René St-Pierre

M. Paul-André MICHAUD

dents dans l'organisation de Québec 84.

Le service des opérations a perdu \$2 millions; la programmation des activités culturelles et des spectacles a vu sa marge se dégonfler de \$8 millions à \$4 millions; le marketing et les

Lire page A-2, BUDGET

Page A-3

Légitime défense dit le détective Dion

par Michel TRUCHON
envoyé spécial du Soleil

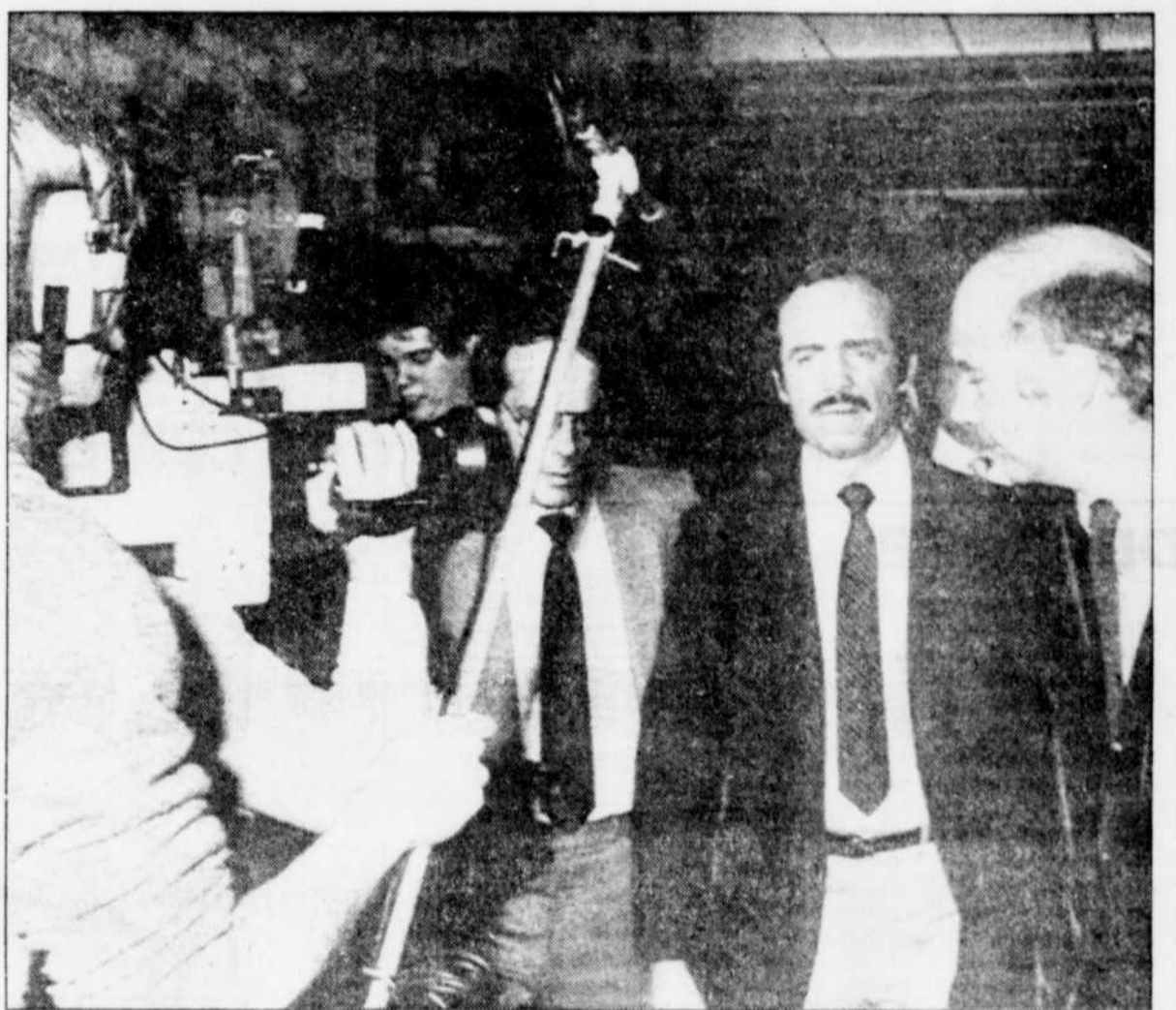
SHERBROOKE — "J'ai tiré parce que j'ai eu peur de mourir! C'était volontaire, pas accidentel..." Les sanglots dans la voix, l'un des principaux acteurs de la fusillade mortelle de Rock Forest, le détective Roger Dion, a raconté, hier, au coroner Dénys Dionne que c'était lui qui avait tiré le premier coup de feu devant mener à la mort de Serge Beaudoin.

Son confrère, le détective André Castonguay, le voit "voler" hors de la chambre numéro 5 et entend la porte se refermer. "J'avais la certitude que le coup de feu venait de l'intérieur et que Roger Dion avait été atteint. Je ne pouvais pas ne pas agir..." dit-il.

Spécialiste dans le maniement des armes à feu, le détective Castonguay met son Uzi 9 mm à la position "automatique" et laisse partir une rafale de 20 balles à travers la porte. Serge Beaudoin, de l'Ancienne-Lorette, sera atteint de 8 projectiles et mourra quelques heures plus tard à l'hôpital.

Le détective Castonguay dit qu'il a contrôlé son tir pour que les balles ne traversent pas trop les murs des autres chambres. "Je n'avais pas d'idée où se trou-

Lire page A-2, DÉFENSE



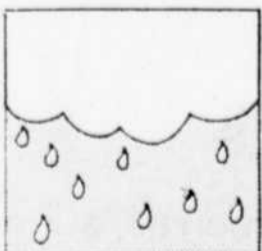
L'enquêteur Michel Salvail, de la police de Sherbrooke, entre dans la salle des audiences en compagnie de Me Michel Proulx, procureur de la ville.

Page H-1

sommaire

- Annonces classées H-5 à H-10
- Arts et spectacles E-10 à E-13
- Bandes dessinées H-9
- Carrières et professions E-4
- Consommation D-1 à D-8
- Décès H-11
- Economie-finance E-1 à E-4
- Editorial A-12
- Feuilleton E-13
- Hier et aujourd'hui D-11
- Horoscope H-8
- Information régionale B-1 à B-3
- Monde G-1 à G-6
- Mot mystère H-9
- Mots croisés H-9
- Où aller à Québec E-13
- Page documentaire A-11
- Sport F-1 à F-8
- Télévision E-12
- Votre page A-13

Aujourd'hui



Nuageux et pluie cessant en matinée. Dégagement en fin de journée. Vents modérés. Maximum près de 4. Demain: beau et ensoleillé.

Page H-5



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

AIMEZ-VOUS LE POISSON?

Oui, affirment sans hésiter de nombreux Québécois. Toutefois, beaucoup hésitent à en acheter parce qu'ils ont des doutes sur la qualité et la fraîcheur du produit. Jacques Dallaire a enquêté sur cette question et il s'est aperçu qu'il y avait de sérieux manques dans la distribution des fruits de la mer et dans sa présentation. Rares sont les bonnes poissonneries à Québec, mais celles qui existent font de bonnes affaires parce que leurs clients n'hésitent pas à payer le prix qu'il faut pour avoir du bon poisson.

Page D-1

Jamais de fermeture des urgences

par Monique GIGUERE

Mardi, le 14 février. Les ambulances sont avisées d'éviter les urgences des hôpitaux Saint-Sacrement et Jeffery Hale où se dessine un risque d'engorgement.

Un jour de la semaine dernière, c'était l'Hôtel-Dieu de Québec, l'Enfant-Jésus et le Jeffery Hale qui demandaient qu'on détourne sur d'autres centres hospitaliers les cas de cardiologie.

Depuis le 27 janvier, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région 03 (CRSS 03) s'informe trois fois par jour, auprès des 10 hôpitaux généraux de l'agglomération de Québec, de la situation qui prévaut dans les urgences. Puis, il communique cette information aux postes de radio et aux journaux. Ceci pour éviter les "faux problèmes".

Echaudé, en effet, par la série de crises qui ont secoué les urgences l'été dernier, le CRSSQ, fort d'un mandat reçu en ce sens du ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a pris les choses en main. La centrale de coordination des urgences, qu'il est en train de mettre sur pied, est en avance sur son échéancier et sera prête à fonctionner dans la première quinzaine de mai.

"Une urgence n'est jamais fermée", a répété hier pour la nième fois, au cours d'une brève conversation téléphonique, le directeur général adjoint du CRSSQ, M. Hubert Gauthier. "Même quand il y a réorientation d'ambulances, l'urgence n'est pas fermée", insiste M. Gauthier qui explique que "la réorientation d'ambulances est un moyen qui vise à répartir les cas d'urgence entre les centres hospitaliers de la région pendant les pointes d'achalandage."

Selon le directeur général adjoint du CRSSQ, la réorientation d'ambulances ne touche que 10 pour 100 de la clientèle des salles d'urgence, 90 pour 100 des malades s'y rendant par leurs propres moyens, en voiture ou en taxi.

Tous ceux qui entrent à l'urgence à pied sont soignés, affirme M. Gauthier. De même, la plupart des patients qui se présentent à l'urgence en am-

Lire page A-2, URGENCE

METRO Place à nos prix super bas! EN PAGES, D-6, D-7

METRO SHOW

La fête du service et des bas prix! METRO

Pour faire ses frais Québec 84 devra vendre au moins 270,000 passeports

par Pierre PELCHAT

Pour faire ses frais, Québec 84 devra vendre 270,000 passeports et 700,000 billets d'une journée, ce qui devrait rapporter en revenus nets une somme de \$8.2 millions. Pour toute la durée des festivités, on s'attend à ce qu'il y ait de 5 à 6 millions d'entrées sur le site.

C'est ce qu'a indiqué, hier, au cours d'une conférence de presse, le vice-président aux finances de Québec 84, M. Paul-André Michaud.

Selon M. Michaud, il s'agit là d'un estimé conservateur qui a été préparé par les experts en ce domaine de la Banque Royale, de qui relève la vente des passeports. "C'est un strict minimum. Il n'y a aucun doute que ce sera dépassé", a-t-il affirmé.

En fait, tout va dépendre de la température qu'il fera à Qué-

bec en juillet et en août. À Québec 84, on se croise les doigts pour qu'il fasse beau et chaud. Pour établir ces prévisions, on a tenu compte de la température moyenne à Québec durant l'été avec ses jours de pluie et de beau temps.

Jusqu'à maintenant, environ 130,000 passeports ont été vendus, ce qui dépasse, aux dires des dirigeants de la corporation, les prévisions.

Le directeur du marketing, M. Jean-D. Legault, a mentionné que 25 pour 100 des passeports avaient été vendus à l'extérieur de la région de Québec alors qu'à l'occasion d'Expo 67, seulement 10 pour 100 des passeports avaient trouvé preneur hors de Montréal.

Budget

Après les subventions gou-



Les timbres commémoratifs de Québec 84: à droite le canadien et à gauche le français. Ils ont été dessinés par l'artiste montréalais, Yves Paquin.

vernementales et les commandes, la vente des passeports et des billets quotidiens représente la principale source de revenus de la Corporation Québec 1534-1984. Plus de 40 pour 100 des revenus proviendront de cette source.

Pour boucler le budget, on devra recueillir une somme de

\$3.4 millions en commandite de toutes sortes au cours des prochaines semaines. L'objectif de départ était de \$5 millions. Jusqu'à maintenant, les contributions des commanditaires atteignent \$1.6 million.

Pour atteindre cet objectif, on prévoit solliciter les entreprises de Québec, de l'Est du

Québec et de la région de Montréal à l'occasion de rencontres spéciales où leur seront présentées les possibilités de commandite.

Les autres sources de revenus sont: la vente du programme dont les bénéfices seront plus considérables que prévu (\$600,000 au lieu de \$300,000); les frais d'inscription aux compétitions nautiques (\$100,000); les concessions (\$1 million); le licenciement commercial (\$1 million).

On n'a pas tenu compte des possibles revenus de la vente des droits de télévision. Les négociations se poursuivent toujours à ce sujet.

En subventions gouvernementales, les contributions

ont été les suivantes: Québec (\$1.4 million), Ottawa (\$1.6 million), Communauté urbaine de Québec (\$425,000) et la ville de Québec (\$200,000).

Dépenses

Au chapitre des dépenses, on prévoit une somme de \$16 millions pour 1984. Déjà, un montant de \$4 millions a été encouru au cours des années précédentes.

Les principaux items au budget des dépenses sont: l'administration générale (\$500,000), le service des opérations (\$2.3 millions), les compétitions nautiques (\$1 million), le marketing et les communications (\$2 millions), la programmation culturelle (\$4 millions), et la gestion financière (\$1.3 million).

BUDGET

(Suite de la première page)

communications doivent se contenter de \$2 millions au lieu de \$4 millions; et, l'administration générale a vu sa part réduite de \$500,000.

Toutefois, d'autres activités ont vu leur part du gâteau augmenter. C'est le cas notamment du Pavillon sciences et techniques de la mer, qui sera accessible durant les 63 jours des festivités, et dont le budget a été majoré de \$500,000 à \$1 millions.

Qualité en danger?

Selon M. Michaud, cette opération de "dégraissage" n'affectera pas la qualité des activités et des spectacles qui se-

ront présentés sur le site du Vieux-Port l'été prochain.

"Nous avons procédé à une révision complète de nos prévisions de dépenses en se demandant si elles étaient vraiment justifiées dans les circonstances et en tenant compte des revenus anticipés. C'est ce qui nous a conduits à réduire certaines dépenses", a expliqué M. Michaud, un des associés de la firme de comptables Samson, Bélar.

Le trésorier de Québec 84 a souligné que l'approche des gestionnaires se voulait raisonnable et le "plus réaliste possible". Pour 1984, on prévoit des dé-

penses de \$16 millions dont une somme de \$1 million pour des dépenses imprévues. En ajoutant les dépenses encourues au cours des années précédentes, le budget global de Québec 84 atteint \$20 millions.

"On n'est pas riche comme crésus. On ne roule pas sur l'or. On ne veut pas que cette entreprise devienne une assistée sociale", a-t-il mentionné.

D'autre part, M. Michaud a indiqué que toutes les dépenses

font l'objet d'une surveillance serrée selon une planification budgétaire bien établie par ordinateur. Chaque dépense doit au préalable avoir été prévue au budget et, surtout, ne pas dépasser les sommes allouées.

L'ensemble des prévisions budgétaires ont été communiquées au gouvernement québécois et au gouvernement fédéral. Ils doivent être également avisés de toute modification importante au budget.

DÉFENSE

(Suite de la première page)

vait l'individu, j'essayais de le neutraliser..."

Persuadés que les occupants de la chambre numéro 5 du motel Le Chatillon étaient les suspects dans l'affaire du meurtre d'un garde de la Brink's, les policiers de Sherbrooke désiraient les capturer.

Le sergent Michel Salvail a ouvert la porte avec un passe-partout mais, dit-il, une chaîne de sécurité la retenait. Il ordonne alors à Roger Dion de l'enfoncer, et allume la lumière.

"Je me suis avancé dans la chambre. Tout ce que j'ai vu, c'est un homme dans le lit, semblant vouloir se lever. Je lui ai crié de ne pas bouger mais dans le temps de le dire il s'est projeté en avant...", raconte le détective Dion. Il ajoute qu'il s'est reculé en sentant que l'homme fonçait sur lui et que dans le même mouvement la porte s'est refermée. "Ce que je ressens, à ce moment, c'est que je suis un homme mort si je ne tire pas... Comment je suis parvenu à sortir de là, je ne m'en souviens pas..."

Roger Dion n'a pas vu les mains de l'homme non plus que d'armes. Tout ce dont il se souvient, c'est d'un torse nu. Il ne savait pas où il avait tiré.

Ayant été la veille sur les lieux du meurtre au magasin Pascal, le détective dit qu'il savait à qui il avait affaire. Roger Dion était armé d'un Colt .45 automatique, son arme personnelle.

Le détective André Castonguay, suivant Dion de près, a lui aussi vu un individu bouger dans le lit. "Pour moi, il y avait quelque chose qui ne fonctionnait pas et je me suis retiré car nous étions trop près l'un de l'autre et nous nous nuisions..." A la lumière de ces témoignages, corroborés par ceux de trois au-

tres policiers servant de "couverture", il ressort que la police a bel et bien fait sauter la chaîne de sécurité, contrairement à ce que prétend l'autre occupant de la chambre, Jean-Paul Beaumont, qui affirmait, lundi, qu'il l'avait enlevée pour ouvrir la porte après les coups de feu.

L'occupant de la chambre numéro 4, lui, avait dit qu'il avait d'abord entendu la rafale de mitraillette et ensuite le bruit de la porte qu'on enfonçait.

Répondant au juge Denis Dionne, le détective Castonguay a dit qu'il avait agi pour la protection de tout le monde: celle de ses confrères, celle des occupants des chambres de motel et la sienne propre. Pour lui, c'était une certitude que les suspects étaient armés.

Pourtant, note le juge, il y a bel et bien eu méprise.

"Après...", a laconiquement répondu l'enquêteur.

URGENCES

(Suite de la première page)

balance aux heures de dédoublement sont acceptés par l'établissement si c'est là que se trouve leur dossier. "Les désirs du client sont respectés", signale M. Gauthier.

Il y a dans l'agglomération urbaine de Québec 3,000 lits d'hôpital et le conseil régional estime que ce nombre est suffisant pour desservir la population. "Le problème, précise M. Gauthier, n'en est pas un de ressources, mais de coordination des ressources."

Plutôt que de semer la panique dans la population en donnant l'impression que les salles d'urgence débordent de partout, le directeur général adjoint du CRSSQ espère que les renseignements livrés trois fois par jour aux médias sur l'état de la situation vont contribuer à désamorcer les crises.

La population, croit M. Gauthier, va finir par comprendre que la réorientation d'ambulances est une réalité quotidienne avec laquelle elle doit se familiariser.

Schreyer a des pierres aux reins

OTTAWA (PC) — Des pierres aux reins ont été diagnostiquées comme étant la cause des douleurs qui ont valu au gouverneur général, M. Edward Schreyer, de se retrouver à l'hôpital à trois reprises au cours des cinq dernières semaines.

Le porte-parole de Rideau Hall, Vic Wilczur, a dit que ces malaises peuvent être traités sans avoir recours à la chirurgie.

AU TRENTE-ET-UN POUR HOMMES

Les impers ... indispensables ... coupe carrée ... ultra-légers, hydrofuges ...



deux impers de notre collection 84: à retenir ... les tissus ultra-légers et hydrofuges ... les nouvelles coupes carrées et symétriques ...

ci-contre: notre imper en chintz hydrofuge, polyester et coton, bavolet arrière, col officier, charbon, fougère ou beige. 36 à 44. 150,00 ... à droite: l'imper calvin klein, épaules au carré, col montant avec capuchon camouflage, boutonnage-pression sous patte, pur coton sable ou vert sauge. 36 à 42. 230,00

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mardi)

9-5-4

3-2-1-2

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 8h30 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 19h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

Québec, Le Soleil, mercredi 15 février 1984

Mulroney espionné par des fonctionnaires

TORONTO (d'après PC) — Le quotidien Globe and Mail de Toronto rapporte que le bureau du premier ministre a, aux frais des contribuables, fait effectuer par deux personnes des recherches dans l'espoir de trouver des failles embarrassantes dans le passé du chef conservateur Brian Mulroney, lorsqu'il était dans le milieu des affaires.

Dans une nouvelle sous copyright en provenance de son bureau de Montréal, le journal écrit qu'un fonctionnaire a été envoyé à Washington pour obtenir des renseignements auprès de la Commission des marchés financiers et des valeurs mobilières et qu'un autre, un expert sur les activités dans le Nord québécois, avait été engagé pour enquêter à Schefferville sur le rôle de M. Mulroney en tant que président de l'Iron Ore Co. of Canada Ltd.

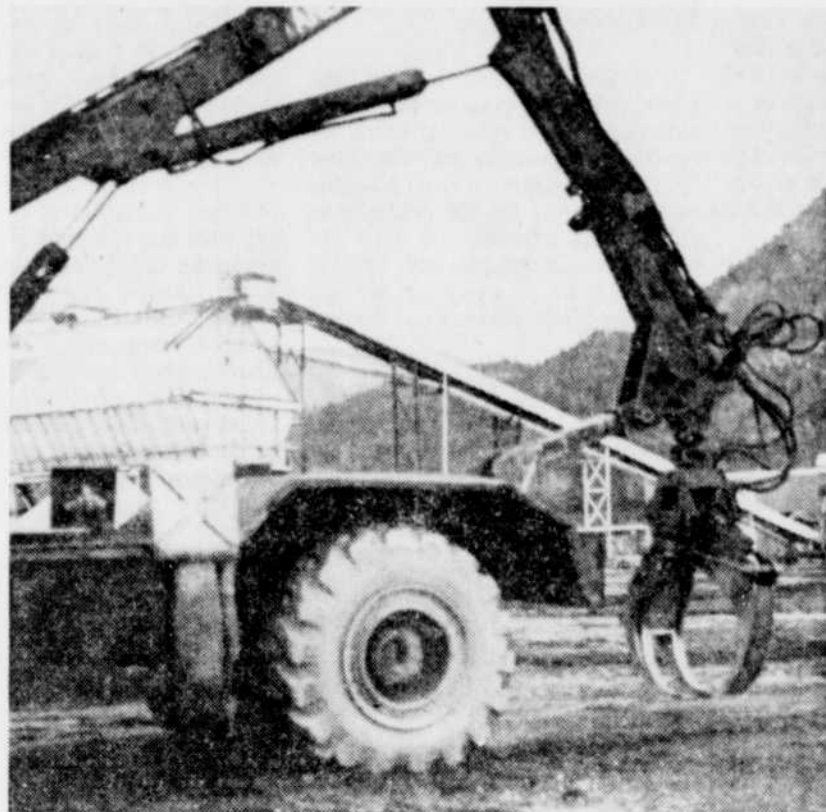
Selon le quotidien, cette enquête a été entreprise une semaine après que M. Mulroney eut été choisi leader de son parti et plusieurs autres hauts fonctionnaires du bureau du premier ministre y ont été mêlés, dont en particulier M. Tom Axworthy, premier secrétaire de M. Trudeau.

Au cours d'une entrevue avec le Globe and Mail, M. David Crenna, un employé du bureau de M. Trudeau, a confirmé que l'autome dernier il s'était rendu à Washington et qu'il avait rapporté de ce voyage des centaines de pages de documents reliés à M. Mulroney et à Iron Ore Co. Toutefois, a-t-il ajouté, il y avait aussi d'autres raisons à son voyage à Washington.

M. Axworthy a dit qu'il ne savait pas grand chose des renseignements rapportés de Washington. Mais, dit-il, le cabinet du premier ministre est un organisme politique et il ne faudrait donc pas beaucoup s'étonner de ce qui a été fait au sujet de M. Mulroney.

Le cabinet du premier ministre a également confirmé au quotidien torontois l'embauche de M. Pierre Cadieux, ex-assistant de M. André Maltais, député libéral de la circonscription de Schefferville.

M. Cadieux a déclaré dans une interview que le cabinet du premier ministre lui avait demandé de remplir sa mission discrètement et de ne pas se servir des lignes téléphoniques et des locaux du cabinet.



Une saisie de machinerie à l'usine de Marsoui a été retardée par la colère des citoyens.

Six arrestations à Marsoui Une saisie exécutée avec l'aide de la SQ

par André DIONNE

MARSOUI — En colère, plus d'une centaine de citoyens de Marsoui, un village sur la rive nord de la Gaspésie, ont réussi pendant plusieurs heures à empêcher l'exécution d'une saisie de deux pièces de machinerie lourde appartenant à la société faillie "Les Produits forestiers Y. Lacroix" et entreposées à l'usine de Marsoui que lui avait cédée le Québec pour \$1 en 1982.

Incapable d'exécuter son mandat, le huissier Georges-Aimé Fournier a demandé l'aide de la Sûreté du Québec qui répondait par l'envoi d'un premier détachement de 18 policiers suivis de 12 autres en après-midi.

En avant-midi, une première échauffourée s'est soldée par l'arrestation de cinq citoyens. Un sixième était arrêté en fin d'après-midi. Ils ont tous été libérés hier soir vers 21h du palais de justice de Sainte-Anne-des-Monts. Cinq d'entre eux doivent comparaître lundi matin pour connaître, s'il y a lieu, les accusations portées contre eux.

Un porte-parole de la SQ à Rimouski a indiqué hier qu'il appartient maintenant au procureur général de décider s'il y a une poursuite ou pas.

La saisie

La population de Marsoui qui réclame à grands cris la réouverture de cette usine n'en est pas à ses premiers déboires. Après la relance qui n'a pas eu lieu en 1982, les citoyens de Marsoui ont vu leur usine dépouillée petit à petit d'une bonne partie de son équipement puis entraînée bien malgré eux dans la faillite des "Produits forestiers Lacroix".

La requête pour saisie avant jugement a été déposée par la Caisse populaire de Maria qui détient une créance de \$42,000 à la suite d'un emprunt sur garantie.

Le directeur de la caisse, M. Michel Ruest, a expliqué au cours d'une entrevue, que tous les délais avaient été épuisés et que "c'est à regret que ce geste dut être posé".

Du côté de la Fédération des caisses populaires de la péninsule et des îles, on admet que "c'est plate et déplorable au plan social, mais qu'au plan d'une bonne gestion, il n'était plus possible d'attendre... ça fait deux ans que ça dure!".

Marsoui étant une des usines qui font partie du plan de relance des scieries de la rive nord de la Gaspésie, on a demandé au gouvernement du Québec s'il pouvait offrir des garanties (dans le cadre du projet global) pour surseoir à la décision de la caisse de Maria. Le gouvernement, selon un informateur, n'a pu se rendre à cette requête, de sorte que le processus de saisie a été déclenché.

Pour le maire Ghyslain Deschênes, la caisse de Maria porte l'odieux de ce geste puisqu'on en connaissait vraiment la portée sociale.

"On aurait pu simplement poser un scellé pour ces machineries et nous n'aurions pas dit un mot puisqu'on connaît le contexte financier de cette affaire", disait-il hier.

D'autres machineries demeurent toujours sur place, "et la prochaine fois, on ne les laissera pas partir", concluait-il, sur un ton déterminé.

Retour au calme

Cette longue journée devait prendre fin autour de 18h. Les deux fardiens chargés de la machinerie saisie quittaient Marsoui sous bonne escorte. Et pour le moment, tout est redevenu calme...

Le maire craint d'autres incidents

par André DIONNE

MARSOUI — Tributaires de la forêt depuis fort longtemps, les citoyens de Marsoui vivent depuis de nombreuses années une crise après l'autre, d'une relance de leur scierie à l'autre pour enfin se rendre compte que tout était englobé dans la faillite des Produits forestiers Y. Lacroix.

A cet égard, c'est l'ensemble du projet de relance des scieries de la rive nord qui demeure paralysé par cette faillite. Depuis le retrait de la Consolidated, en décembre 1980, la population de Marsoui vit un chômage chronique qui au fil des mois prend l'allure du bien-être social tout court pour tout le monde ou presque.

Le maire de Marsoui, M. Ghyslain Deschênes, estime que c'est 90 pour 100 de la population active qui est forcée au chômage.

La situation de Marsoui peut être assimilée à celle de Grande-Vallée qui se dressait contre l'Etat pour obtenir la réouverture de son usine en octobre.

Pourtant plus rudes de tempérament, les gens de Marsoui ont jus-

qu'ici été fort patients, se rendant aux arguments de "patience" servis par le député de la circonscription et président du Conseil du trésor Yves Bérubé, une argumentation servie encore vendredi. Mais nous ne pourrions plus contenir ce mouvement pendant longtemps, confiait hier le maire de Marsoui, surtout avec de tels incidents.

"Marsoui, disait-il, c'est un volcan en ébullition, c'est devenu dangereux... dangereux parce que la population commence à ne plus croire en rien.

Par ailleurs, poursuivait-il, ils sont bien conscients qu'ils possédaient une usine moderne et qu'autrefois, ils étaient 350 travailleurs en forêt et à l'usine.

Ils sont conscients aussi qu'ils ont été petit à petit dépossédés de la machinerie et qu'il ne reste maintenant qu'une carcasse d'usine ou presque.

Dettes énormes

Pour les 550 citoyens de Marsoui, ils sont de plus écrasés par une dette publique énorme. En 1974, d'expliquer M. Deschênes,

le village a dû se donner des services qui répondent au besoin de l'usine, des services que la population ne pouvait se payer.

Ces coûts de remboursement de plus de \$37,000 par année pendant 20 ans, ont été absorbés par les sociétés qui se sont succédées pour l'exploitation de l'usine. Mais depuis, c'est le fardeau de la municipalité, une dette qu'elle ne peut de toute façon payer.

Un cas social

Le cas de Marsoui n'est pas unique, de convenir le maire Deschênes.

Tout le monde en convient aussi, du député en passant par les créanciers et même les policiers de la SQ. C'est là une situation que tout le monde connaît et qui se répète tout au long de la côte nord de la Gaspésie en particulier.

Certains songent maintenant à l'exode, mentionnait également M. Deschênes, mais pour aller où?

"La tension est rendue à un niveau difficilement contrôlable et il faut qu'on arrête de nous voiler la vérité", pour éviter de dire mentir.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

AUBAINES pour notre foyer

SERVICE GRATUIT A DOMICILE

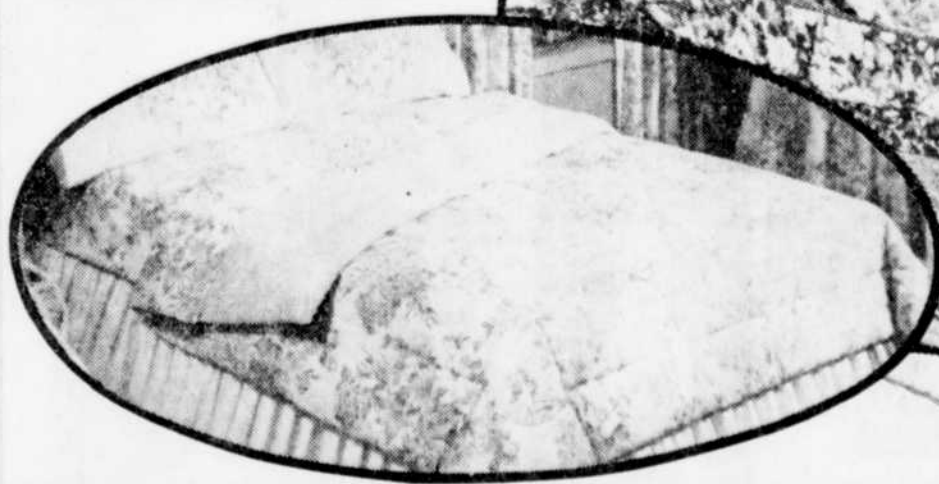
pour le choix de vos garnitures de maison. Notre représentant M. Charles Cloutier se fera un plaisir de se rendre chez vous avec un vaste assortiment d'échantillons pour vous aider à choisir vos couvre-lits, rideaux et tentures.



COMPOSEZ: 525-4841

25% à 50%

SUR UN LOT DE COUVRE-LITS ET ENSEMBLES DE DOUILLETES



Style jeté, avec ou sans volant. Grandeur lit simple, lit double et lit reine.

La marque de l'excellence, de la beauté et de la qualité!

25% DE RABAIS SUR STORES VÉNITIENS "REVELLO"

ESCOMPTE SUR COMMANDE SEULEMENT

Echantillons pour faciliter votre choix. Stores verticaux et horizontaux. Service rapide. Commandez maintenant.

JOLIS RIDEAUX À PLIS PINCÉS

Gr: 254x241 cm. Tissu lavable et facile d'entretien. Disponible en blanc et beige.

RÉG. \$59.98 SPÉCIAL

\$45

20% à 50%

SUR ENSEMBLES DE DRAPS TEX MADE, WABASSO et CALDWELL

Grandeur lit simple, lit double et lit reine. Assortiment de motifs et coloris.

33%

SUR UN LOT DE DESCENTES DE BAIN

Sélection de modèles décoratifs, forme rectangulaire ou ovale avec frange. Dimensions variées.

20% à 50%

SUR PLUSIEURS LOTS DE SERVIETTES

Serviettes à main, drap de bain, serviettes de plage, débarbouillettes, etc. A liquider pour vente rapide. Faut voir ça!

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

A votre service de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi



COMPOSEZ 647-3311

Toutes les petites annonces reçues avant 17h seront publiées le lendemain

Veillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

Frais pour numéro de département: 10\$
Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu responsable des dommages qu'il pourrait subir lors de l'utilisation de son service particulier de livraison du courrier.

index des rubriques

SERVICES ET VENTES

- 102—Accessoires de parterre
- 103—Activités diverses
- 104—Agences matrimoniales
- 105—Assurance
- 115—Aménagement de terrain
- 116—Amusement
- 121—Antiquités
- 128—Antiquités
- 127—Appareils électriques
- 134—Argent à prêter
- 134—Argent demandé
- 137—Arrière
- 139—Assurances
- 142—Bicyclettes
- 143—Camping
- 149—Chasse, pêche et sports
- 151—Chauffage-Climatisation
- 153—Couture
- 154—Conditionnement physique
- 157—Décoration intérieure
- 156—Déménagement-Transport
- 163—Déménagement
- 165—Équipement de bureau
- 169—Équipement de commerce et de restaurant
- 172—Enseignement-cours
- 173—Entreposage
- 178—Extérieur

- 160—Fleurs et plantes
- 164—Instrumentation de musique
- 167—Livres
- 168—Livres-Tombes-Monnaies
- 166—Machines à coudre
- 190—Marchandises diverses
- 200—Marchandises diverses de manières
- 201—Marchés aux puces
- 202—Marchés aux puces à visiter
- 204—Matériaux pour constructions
- 205—Noël
- 206—Naufrage
- 209—Ordinateurs personnels
- 210—Outillage
- 214—Papier-Trouvé
- 214—Personnel
- 217—Photographie
- 218—Piscines
- 219—Radio - Télé - Système de son - Vidéo
- 223—Réception
- 225—Remboursement
- 227—Réparation-Entretien-Amélioration de maisons
- 222—Service de 24 heures
- 232—Soins de beauté et d'esthétique
- 235—Souffleurs à neige
- 236—Soufflets
- 237—Tableaux-Encadrements
- 241—Tapis-Toules
- 244—Toules
- 247—Vacances-Voyages
- 243—Vêtements

- EMPLOIS
- 312—Occasion d'affaires
- 312—Offres d'emploi
- 342—Emplois de vente
- 366—Service de garderie
- 373—Service domestique
- 380—Emplois à temps demandés par étudiants
- 384—Demandes d'emploi
- 390—Services spécialisés
- LOGEMENTS
- 400—Ancienne-Lorette
- 401—Beauport
- 402—Cap-Rouge
- 403—Champlain
- 404—Charlesbourg
- 406—Les Saules-Duboué
- 407—Limoilou
- 408—Neufchâtel-Loretteville
- 409—Montcalm
- 412—Rive-Sud
- 413—St-Foy
- 414—St-Jean-Baptiste
- 415—St-Roch
- 416—St-Sauveur
- 418—Sillery
- 420—Vanier
- 422—Rive-Sud
- 425—Non classifiés
- 427—Limoilou
- 428—Neufchâtel-Loretteville
- 429—Montcalm
- 432—Rive-Sud
- 433—St-Foy
- 434—St-Jean-Baptiste
- 435—St-Roch
- 436—St-Sauveur
- 437—Sillery
- 438—Vanier
- 443—Champlain

- 444—Charlesbourg
- 446—Les Saules-Duboué
- 447—Limoilou
- 448—Neufchâtel-Loretteville
- 449—Montcalm
- 452—Rive-Sud
- 453—St-Foy
- 454—St-Jean-Baptiste
- 455—St-Roch
- 456—St-Sauveur
- 458—Sillery
- 460—Vanier
- 462—Banlieue
- 463—Non classifiés
- 466—Chambers & pensions
- 467—Chambers demandés
- CONDOMINIUM
- 470—Condominium à louer
- 475—Condominium à vendre
- MAISONS SEULES
- 480—Ancienne-Lorette
- 481—Beauport
- 482—Cap-Rouge
- 483—Champlain
- 484—Charlesbourg
- 486—Les Saules-Duboué
- 487—Limoilou
- 488—Neufchâtel-Loretteville
- 489—Montcalm
- 492—Rive-Sud
- 493—St-Foy
- 494—St-Jean-Baptiste
- 495—St-Roch
- 496—St-Sauveur

- 498—Sillery
- 500—Vanier
- 502—Banlieue
- 503—Non classifiés
- 515—Maisons seules demandées
- MAISONS A REVENUS
- 520—Ancienne-Lorette
- 521—Beauport
- 522—Cap-Rouge
- 523—Champlain
- 524—Charlesbourg
- 526—Les Saules-Duboué
- 527—Limoilou
- 528—Neufchâtel-Loretteville
- 529—Montcalm
- 532—Rive-Sud
- 533—St-Foy
- 534—St-Jean-Baptiste
- 535—St-Roch
- 536—St-Sauveur
- 538—Sillery
- 540—Vanier
- 542—Banlieue
- 545—Non classifiés
- 555—Maison à revenus demandés
- AUTRES PROPRIETES
- 560—Maisons mobiles et préfabriquées
- 563—Villégiature hors Québec
- 565—Chalets
- 568—Fermes
- 570—Terres
- 575—Terrains

- COMMERCE ET INDUSTRIES
- 580—Bureaux
- 585—Commerces
- 590—Entreprises
- 595—Locaux
- 597—Propriétés commerciales
- VEHICULES-MOTEURS
- 600—Autos à vendre
- 615—Autos à louer
- 620—Autos demandées
- 623—Avions
- 625—Camions à vendre
- 630—Camions à louer
- 635—Camions demandés
- 640—Pneus et accessoires d'autos et de camions
- 645—Réparations-Entretien-Dépannage
- 650—Garages à vendre
- 655—Garages-Stationnement à louer
- 660—Garages-Stationnement demandés
- 663—Machinerie
- 665—Motocyclettes
- 670—Motoneige
- 675—Roulettes motorisées
- 680—Véhicules tout-terrain
- 685—Yachts et bateaux
- 690—Équipement de ferme

- *Les annonces dans ces rubriques sont classées par ordre alphabétique.

SERVICES ET VENTES
salle

106 AGENCES MATRIMONIALES
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE. 2902 Capoulet, Ste-Foy. Buf. 647-3311

118 AMEUBLEMENT
VENTE D'INVENTAIRE. Prix exceptionnels sur meubles et appareils de maraîchers renommés. Ex. modèles de cuisine. 500 modèles, 5000 articles de cuisine. 500 modèles, 5000 articles de cuisine. 500 modèles, 5000 articles de cuisine.

AUBAINE METALES
Éléments et accessoires de cuisine. 500 modèles, 5000 articles de cuisine. 500 modèles, 5000 articles de cuisine. 500 modèles, 5000 articles de cuisine.

AMEUBLEMENT
à vendre, garage robe en acier, 3 portes, en miroir, grande neuve, superbe. Tel. 683-7071

118 AGENCES MATRIMONIALES
MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE. 2902 Capoulet, Ste-Foy. Buf. 647-3311

118 AMEUBLEMENT
TABLE ronde 12 plus 2 banquettes et 4 chaises en pin massif. 5300. 623-2523

121 ANIMAUX
CHIOTS Chesapeake-blaire, labrador, beaver allemand, enregistre. Trois-Rivières. (819) 765-9666

121 ANIMAUX
CHIOTS Chesapeake-blaire, labrador, beaver allemand, enregistre. Trois-Rivières. (819) 765-9666

121 ANIMAUX
CHIOTS Chesapeake-blaire, labrador, beaver allemand, enregistre. Trois-Rivières. (819) 765-9666

121 ANIMAUX
CHIOTS Chesapeake-blaire, labrador, beaver allemand, enregistre. Trois-Rivières. (819) 765-9666

121 ANIMAUX
CHIOTS Chesapeake-blaire, labrador, beaver allemand, enregistre. Trois-Rivières. (819) 765-9666

124 ANTIQUITES
VAISSELLERIE 2 corps teint au sang de bœuf, haut vitre, 3600. 623-2523

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES
REFRIGÉRATEURS, poeles, laveuses, et autres appareils en parfaite condition. Proximité de la gare. 647-3311

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES
REFRIGÉRATEURS, poeles, laveuses, et autres appareils en parfaite condition. Proximité de la gare. 647-3311

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES
REFRIGÉRATEURS, poeles, laveuses, et autres appareils en parfaite condition. Proximité de la gare. 647-3311

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES
REFRIGÉRATEURS, poeles, laveuses, et autres appareils en parfaite condition. Proximité de la gare. 647-3311

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES
REFRIGÉRATEURS, poeles, laveuses, et autres appareils en parfaite condition. Proximité de la gare. 647-3311

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION
AUBAINE, poeles à combustion, à partir 1150. 527-9036. 1-873-4549

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION
AUBAINE, poeles à combustion, à partir 1150. 527-9036. 1-873-4549

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION
AUBAINE, poeles à combustion, à partir 1150. 527-9036. 1-873-4549

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION
AUBAINE, poeles à combustion, à partir 1150. 527-9036. 1-873-4549

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION
AUBAINE, poeles à combustion, à partir 1150. 527-9036. 1-873-4549

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION
AUBAINE, poeles à combustion, à partir 1150. 527-9036. 1-873-4549

172 ENSEIGNEMENT - COURS
COURS d'espagnol, groupe à personnes, grammaire, conversation, début fin février. 681-8090

172 ENSEIGNEMENT - COURS
COURS d'orgue, piano, chef-vue, méthode rapide, efficace. Location orgue débutants. 842-7968

172 ENSEIGNEMENT - COURS
COURS d'orgue, piano, chef-vue, méthode rapide, efficace. Location orgue débutants. 842-7968

172 ENSEIGNEMENT - COURS
COURS d'orgue, piano, chef-vue, méthode rapide, efficace. Location orgue débutants. 842-7968

172 ENSEIGNEMENT - COURS
COURS d'orgue, piano, chef-vue, méthode rapide, efficace. Location orgue débutants. 842-7968

172 ENSEIGNEMENT - COURS
COURS d'orgue, piano, chef-vue, méthode rapide, efficace. Location orgue débutants. 842-7968

tarifs d'abonnements LE SOLEIL 647-3333

Le lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h30 à 13h00.
Livraison à domicile: 2 fois par semaine ou 55 \$/an, 6 mois 30 \$/an, 3 mois 15 \$/an. A nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Pour vous abonner - Téléphonez à 647-3333.
Vente au numéro: 35c l'exemplaire, le lundi au vendredi et 85c le samedi.

LIVRAISON PAR LA POSTE
Provinces: Québec et Région d'Edmundston — 1 an: 105,288, 6 mois: 55,565, 3 mois: 29,248, 1 mois: 9,748
Les autres Provinces du Canada — 1 an: 152,828, 6 mois: 80,673, 3 mois: 42,418, 1 mois: 14,138
Pays étrangers: 1 an: 400,506, 6 mois: 211,378, 3 mois: 111,258, 1 mois: 37,098

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
PIANO d'occasion, Mason et Rich, état neuf. 647-3311

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
PIANO d'occasion, Mason et Rich, état neuf. 647-3311

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
PIANO d'occasion, Mason et Rich, état neuf. 647-3311

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au 300, rue Saint-Vallier est, Québec G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil". En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, la Presse associée, Reuter, l'Agence France Presse, United Press International, New York Times News Service ainsi qu'à des services de téléphoto de la Presse Canadienne, de la Presse associée et de l'United Press International.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union catholique internationale de la presse (UCIP). La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des erreurs, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

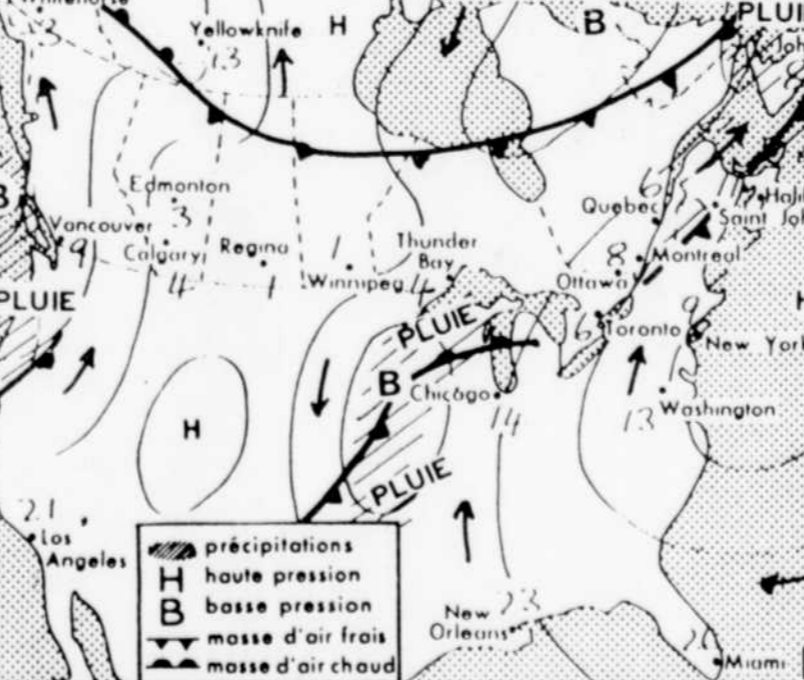
201 MARCHÉ AUX PUCES
AQUARIUMS 3 et 15 gallons avec support. 1500. 628-8455

201 MARCHÉ AUX PUCES
AQUARIUMS 3 et 15 gallons avec support. 1500. 628-8455

201 MARCHÉ AUX PUCES
AQUARIUMS 3 et 15 gallons avec support. 1500. 628-8455

Météo
Aujourd'hui
prévisions

soleil
MERCREDI
Lever 06h50
Coucher 17h08



Les renseignements fournis par cette carte sont valables à partir de midi, aujourd'hui.

lune
pleine lune 16 fév.
dernier quartier 23 fév.
nouvelle lune 2 mars
premier quartier 10 mars

températures
(PC) — Températures en degrés Celsius relevées hier, dans les principales villes de l'Amérique du Nord.

état des routes
Les conditions suivantes prévalaient hier soir:
138 Sept-Îles / Havre-Saint-Pierre,
198 Anse-Pleureuse / Gaspé, 172 - jonction 138 / Chicoutimi.

(PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.
Situation générale: une zone de pluie associée à un creux sur l'extrême ouest du Québec balayera la province. Une faible circulation du sud-ouest en arrière du creux maintiendra le temps doux sur l'ensemble des régions aujourd'hui et demain. Les régions du Bas-Saint-Laurent connaîtront un régime de températures un peu plus froides demain.

marée
Sept-Îles Rimouski Québec Grouindines
AUJOURD'HUI

00h10 H. 6.3	00h40 H. 10.1	00h10 B. 1.0	03h35 B. 3.5
05h45 B. 1.6	06h30 B. 2.9	05h05 H. 13.4	07h25 H. 9.9
12h15 H. 10.0	12h55 H. 13.9	11h55 B. 1.4	15h10 B. 3.4
19h05 B. 0.8	19h35 B. 1.6	17h10 H. 17.4	19h35 H. 12.5

DEMAIN

00h50 H. 7.0	01h30 H. 11.0	01h10 B. 0.8	04h30 B. 3.9
06h35 B. 0.9	07h25 B. 1.8	05h55 H. 14.6	08h20 H. 10.9
13h05 H. 10.5	13h45 H. 14.9	12h55 B. 1.1	16h10 B. 3.8
19h55 B. 0.2	20h30 B. 0.7	18h00 H. 18.4	20h25 H. 13.1

Calgary	0	8
Charlottetown	-7	4
Churchill	-16	-10
Edmonton	-7	-4
Fredericton	-3	5
Halifax	-2	3
Moncton	-4	5
Montréal	-5	9
Ottawa	-2	7
Québec	-3	4
Regina	-10	1
Saskatoon	-8	3
Saint-Jean, T.-N.	-12	-4
Sudbury	-1	4
Sydney	-7	1
Thunder Bay	1	5
Timmins	-2	6
Toronto	4	8
Vancouver	2	9
Victoria	1	7
Whitehorse	-5	0
Windsor	-1	12
Winnipeg	-1	1
Yellowknife	-27	-16
Acapulco	22	32
Atlanta	8	16
Boston	1	6
Buffalo	4	11
Chicago	-2	13
Dallas	5	24
Denver	-1	8
La Havane	28	28
Houston	6	23
Jacksonville	17	23
Los Angeles	13	18
Mexico	6	23
Miami	19	28
Nassau	20	24
La N.-Orléans	4	21
New York	1	11
Orlando	15	24
San Francisco	4	14
St. Louis	2	20
Tampa	14	25
Tucson	5	20
Washington	14	16

ailleurs au Québec
VISIBILITÉ BONNE
ROUTE PARTIELLEMENT DÉGAGÉE

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: nuageux. Pluie cessant en matinée. Dégagement en fin de journée. Vents modérés par moments. Max. près de 5. Précipitations: 60 pour 100. Demain: généralement ensoleillé.
Laurentides, Montréal: dégagement graduel. Max. 6 à 8. Précipitations: 20 pour 100. Demain: généralement ensoleillé.
Estrie: pluie cessant en matinée. Dégagement graduel par la suite. Max. près de 7. Précipitations: 70 pour 100. Demain: généralement ensoleillé.
Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: pluie passagère cessant en matinée. Pluie nuageuse par la suite. Vents modérés. Max. près de 2. Précipitations: 60 pour 100. Demain: généralement ensoleillé.
Rivière-du-Loup et La Mal-

dérés. Températures à la hausse pour atteindre près de 2. Précipitations: 90 pour 100. Demain: beau.
Secteur à l'est de Natashquan: nuageux et brumeux avec un peu de bruine. Vents modérés. Max. près de 2. Précipitations: 70 pour 100. Demain: dégagement.
Pontiac-Gatineau et Lièvre, Outaouais: dégagement le matin. Ensoleillé par la suite. Max. 6 à 8. Précipitations: 10 pour 100. Demain: beau.

visibilité
BONNE
ROUTE DÉGAGÉE

Sauf à certains endroits où l'eau rend la chaussée glissante et la brume, la visibilité de bonne à passable.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BARTHE, Marcel
BRUNET, Charlotte
CHABOT, Adrien
DEMERS, Sr Yvette
DESCHÊNES, Juliette
DESCHÊNES, Roméo L.
DUBUC, Blanche
GAGNON, Rachel
JOLIN, Rose-Anna
LAMBERT, Xavier
MINGUY, Monique
MORISSETTE, René
PERREAULT, Maria
ROY, Léonie
THORN, Thérèse
VOISSELLE, Marie-Ange

BARTHE (Marcel) — A l'Hôpital Jeffery Hale le 13 février 1984 à l'âge de 83 ans et 4 mois est décédé M. Marcel Barthe, retraité de la papeterie Reed, époux de dame Béatrice L'Heureux. Il demeurait dans la paroisse Notre-Dame du Chemin. Les funérailles auront lieu le jeudi 16 février à 14h00. Départ de la

Coopérative Funéraire Du Plateau 950 des Erables à 13h50 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Maurice Moreau (Juliette L'Heureux), Mme Yvonne Moreau (Yvonne L'Heureux), M. et Mme Victor L'Heureux (Claire Léveillé), M. et Mme Philippe Laurin (Yvette L'Heureux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00 et jeudi jour des funérailles, ouverture à 12h30. Pour information 681-2667.

BRUNET (Atkinson, Charlotte) — A St-Bridgid's Home, le 11 février 1984, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Charlotte Brunet, épouse de feu M. Paul Brunet. Les funérailles ont eu lieu le mardi 14 février à Notre-Dame de Charny. Elle laisse dans le deuil sa soeur Lillian (Bernard Fortier), son frère William A. (Claire Turcot), ainsi que ses neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Lépine-Cloutier Ltée Pour renseignements 529-3371.

CHABOT (Adrien) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 12 février 1984, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adrien Chabot, époux de dame Jeannette Henri. Il demeurait à St-Lazare, comté de Bellechasse. Les funérailles auront lieu le jeudi, 16 février, à 15h. Départ du salon funéraire

Roy & Rouleau Inc. St-Lazare à 13h45 pour l'église de St-Lazare et de là au ci-

metière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Jean-Marie Chabot (Marthe), M. et Mme Réjean Godbout (Lorraine Chabot), M. et Mme Germain Chabot (Micheline), M. et Mme René Chabot (André), M. et Mme Clément Chabot (Gaétane), M. et Mme Bernard Chabot (Suzanne), M. et Mme Yvan Chabot (Francine), M. et Mme André Gagnon (Gisèle Chabot), M. Raymond Chabot, M. et Mme Christian Chabot (Lucie), M. et Mme Gaston Brûlotte (Jacqueline Chabot), M. Etienne Chabot, plusieurs petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, cousins et cousines, neveux et nièces.

DEMERS (Soeur Yvette) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 13 février 1984, à l'âge de 60 ans, est décédée Soeur Yvette Demers, des Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc, native de St-Flavien de Lotbinière, fille de feu Napoléon Demers et de dame Maria Demers. Les funérailles auront lieu le mercredi 15 février à 14h30, en la chapelle de la Maison Mère, à 1505 rue de l'Assomption à Sillery, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Maria Demers, son beau-père, M. Alphonse Beaudoin du Foyer St-Gédéon, Beauce, ses sœurs, Mme François Beaudoin (Cécile) de St-Martin de Beauce, Soeur Monique Demers (Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc) du presbytère St-Charles Garnier, Sillery, Mme Honorien Lessard (Laurence) de St-Joseph de Beauce, un frère, M. Antoine Demers de St-Georges de Beauce, 2 beaux-frères, M. François Beaudoin, M. Honorien Lessard, une belle-sœur, Mme Antoine Demers (Madeleine Roy), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371.

DESCHÊNES (Juliette Couture) — A l'Hôpital St-François d'Assise le 14 février 1984 à l'âge de 62 ans et 10 mois est décédée dame Juliette Couture, épouse de feu M. Richard Deschênes. Les funérailles auront lieu le jeudi 16 février à 9h00. Départ de la

Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue à 8h50 pour l'église St-François d'Assise et de là au crématorium du cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Serge (Diane Barrette), Raymond (Monique Picard), sa mère Mme Mary Couture, ses frères, sa soeur, beaux-

frères et belles-sœurs, M. et Mme Laurent Couture, M. et Mme Marcel Boivin (Marguerite), M. et Mme Elphège Couture, ses petits-enfants Mélanie, Sébastien et Marie-Claude, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h00 et 19h00. Pour renseignements 525-6044.

DESPRES (Roméo L.) — A Ste-Foy, le 13 février 1984, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Roméo L. Despres, ex-bijoutier, époux de feu dame Juliette Beaudoin. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funéraire

Lépine-Cloutier Ltée 1025 rue de l'Église Ste-Foy mardi, de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 13h à 14h45. Le service religieux sera célébré le mercredi, 15 février, à 15h, en l'église Ste-Geneviève, et de là au cimetière Notre-Dame de Foy. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Gaston (Fleur-Ange Tangauy), Mme Albertine Rodrigue Despres, Lucille (Walter Eiger), Huguette (Jean-Paul Deslisle), Jean (Thérèse Trudel), Pierre (Marguerite Trudel), Gilles (Yvette Fournier), ses petits-enfants Francine, Michel, Lise, René, et Jean-Pierre Despres, Nicole, Andrée et Sylvie Deslisle, Claude, Lyne, Robert, Guy, André, Richard, Marc, et Marie-France Despres, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

DUBUC (Blanche Laperrière) — Dans l'avis de décès de Mme Dubuc, nous aurions dû lire Mme Blanche Laperrière, épouse de feu Arthur Dubuc.

GAGNON (Rachel) — Au Centre Hospitalier Régional de Rimouski, est décédée Mademoiselle Rachel Gagnon, fille de feu le Notaire Emile Gagnon et de Dame Blanche Roy. Elle demeurait au 172 St-Cécile, Bic. Elle est exposée au salon

Bissonnette et Frères Inc 25 St-Vallérien Be.

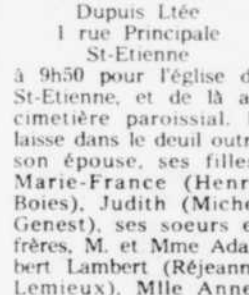
Le service sera chanté le mercredi 15 février à 14h en l'église de Bic. Elle laisse dans le deuil outre sa mère, Mme Blanche Roy Gagnon, ses frères et sœurs, M. et Mme Paul Gagnon (Claire Rhéaume) de Montréal, Mlle Maria Gagnon, Bic, M. et Mme Claude-Henri Gagnon (Thérèse Hébert), Rimouski, Me Clovis Gagnon, Montréal, Lucien Gagnon, Bic, neveux et nièces, Me Bernard Gagnon (Louise

Desrosiers), Rosette Gagnon (Me Normand Bélanger), Montréal, François et Marie-Claude Gagnon.

JOLIN (Rose-Anna Bérubé) — Au foyer Blanc Sommet, le 14 février 1984, à l'âge de 96 ans, est décédée dame Rose-Anna Bérubé, épouse de feu M. Joseph-Iréné Jolin. Elle demeurait autrefois rue Fraser, Québec. A la demande de la défunte elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté le vendredi 17 février à 10h, en l'église St-Dominique en l'absence du corps. Elle laisse dans le deuil son frère, M. Joseph-Iréné Jolin. Elle demeurait autrefois rue Fraser, Québec. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative Funéraire du Plateau Pour renseignements 681-2667

LAMBERT (Xavier)



A l'Hôpital Laval, le 13 février 1984, est décédé M. Xavier Lambert, époux de dame Yvette Lamontagne. Il demeurait à St-Léon de Lauson. Les funérailles auront lieu le jeudi à 10h. Départ du salon

Beaudoin, Ferland Dupuis Ltée 1 rue Principale St-Etienne à 9h50 pour l'église de St-Etienne, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles, Marie-France (Henry Boies), Judith (Michel Genest), ses sœurs et frères, M. et Mme Adalbert Lambert (Réjeanne Lemieux), Mlle Anne-Marie Brousseau, M. et Mme Jean-Baptiste Lambert (Hélène Desrosiers), M. et Mme Eugène Lambert (Paquerette Tremblay), Soeur Gemma Lambert S.C.Q., M. et Mme Marcel Bouchard (Gisèle Lambert), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Etienne-Laberge, Mme Lucienne Sohier, Mme Irma Dion, Mme Cécile Rocheleau, Soeur Maria Lamontagne S.C.Q., M. et Mme Lucien Lamontagne (Cécile Gagné), Soeur Jeanne d'Arc Lamontagne S.C.Q., Soeur Pauline Lamontagne S.C.Q., M. et Mme Roger Lamontagne (Carmelle Deslisle), ses petits-enfants, Sébastien et Jonathan, plu-

sieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 888-4351.

MINGUY (Monique) — A Montréal, après une longue maladie, le 12 février 1984, est décédée Mlle Monique Minguy, fille de feu Jean-Baptiste Minguy et de feu Cécile Marier. Selon ses dernières volontés, elle a été incinérée. Un service sera chanté le samedi 18 février, à 14h, en l'église St-Pascal-de-Maizerets où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil son frère Jean-Jacques (Suzanne Morin), sa soeur Yvette (Henri-Louis Vachon), ainsi que des neveux, nièces et petits-neveux. Prière de compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer, 489 ouest, St-Cyrille, Québec G1S 1S2.

MORISSETTE (René) — A l'Hôpital l'Enfant-Jésus, le dimanche 12 février 1984, à l'âge de 53 ans, est décédé M. René Morissette, époux de dame Jacqueline Bédard. Il demeurait à Portneuf-Station. Une messe sera célébrée le samedi 18 février, à 15h30, en l'église de Portneuf-Station. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 14h45. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Il laisse dans le deuil ses enfants, Luc (son amie Linda Frenette), Pierre, Chantal, sa belle-mère Mme Eva Bédard, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Charles Fournier, M. et Mme Jules Frenette (Jacqueline), M. et Mme Marcel Morissette (Camille Alain), M. et Mme Jean-Guy Marcotte (Yvette), M. et Mme Jean-Jules Morissette (Solange Renaud), M. et Mme Raymond Naud (Jeannette), Madeleine, M. et Mme Robert Brière (Louise), M. et Mme Conrad Bédard (Aline Leclerc), M. et Mme Paul Dalpé (Fleur-rette Bédard), M. et Mme Gilles Marcotte (Bibiane Bédard), M. et Mme Réjean Bédard (Hélène Gignac), M. et Mme Ghislain Bédard (Denise Plamondon), ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. La direction des funérailles a été confiée à L. Leclerc et Fils Ltée 18 av. du Parc St-Basile Pour renseignements 529-2222.

PERREAULT (Maria St-Hilaire) — A l'Hôpital Lafèche de Grand-Mère, le 13 février 1984, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Maria St-Hilaire, épouse de M. Adolphe Perreault. Elle demeurait au 3075 Laforest, Ste-Foy, et autrefois de Sts-Anges. Les funérailles

auront lieu le mercredi 15 février, à 15h. Départ du funérarium de Sts-Anges, à 14h45 pour l'église de Sts-Anges et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants Jeannine (René Robert), Benoit, Gérard (Hélène Asselin), Cécile, François (Denise Landry), Paul (Gaétane Allard), Denis, Pierrette (Marcel Roberge), Jacqueline, ses petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Olyvia St-Hilaire, M. et Mme Rosaire St-Hilaire, Mme Victor St-Hilaire, M. et Mme Alzir Faucher (Gabrielle), M. et Mme Alphonse Dulac (Jeanne d'Arc), Mme Apollinaire Turmel, M. et Mme Adalbert Perreault, M. Jos. Perreault, ses neveux, nièces, nombreux cousins, cousines. Direction des funérailles: Armand Plante Inc. 875 av. Ste-Thérèse St-Joseph de Beauce

ROY (Léonie) — Au Foyer paroissial de St-Onésime, le 13 février 1984, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Léonie Roy. Elle demeurait à St-Onésime. Les funérailles auront lieu le jeudi 16 février 1984 à 14h. Départ du salon funéraire de la

Salle municipale de St-Onésime 111, rue principale à 13h45, sous la direction de Gonzague Valois et Fils Enr pour l'église de St-Onésime et l'inhumation au cimetière paroissial.



THORN (Thérèse Maheux)

A Val Belair, le 13 février 1984, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Thérèse Maheux, épouse de Robert Thorn. Elle demeurait à Val Belair. La famille recevra les condoléances à la chapelle du crématorium Lépine-Cloutier Ltée 725 rue St-Vallier est Québec Vendredi de 19h à 22h. Selon ses volontés elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, un service sera chanté le samedi 18 février à 14h, en l'église St-Gérard Magella, où la famille recevra les

condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et gendres, France (Denis Lamothé), Doris (Jean-Paul Michaud), Johanne (Michel Grégoire), Stéphan, sa mère, Mme Alice Maheux, sa belle-mère, Mme Paula Thorn, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Florent Maheux, Fernande Maheux, Gérard Maheux (Marie Daigle), Pierrette Maheux, Noël Maheux (Normande Vermette), M. et Mme Hubert Harteaux, M. et Mme Roland Marcoux, M. Raymond Thorn, M. et Mme Denis Bérubé, M. et Mme Yves Thorn, ses petits-enfants, Eric, Marie-Anne, Jessy, Mélinda, ainsi que ses oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

VOISSELLE (Marie-Anne) — A Québec, le 13 février 1984, à l'âge de 75 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Voisselle, fille de feu Joseph Voisselle, et de feu dame Alexina Dubois. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois, Québec Mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré le jeudi 16 février à 10h, en l'église Notre-Dame de Garde, et de là au cimetière Belmont. Elle

laisse dans le deuil son frère et sa belle-sœur, Noël (Thérèse Desrosiers), sa soeur et son beau-frère, Lumina (Roland Gosselin), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

WISEMAN (Germaine Miller) — M. P.H. Wiseman et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Germaine Miller Wiseman, survenu le 31 janvier 1984, soit par offrandes de messes, envois de fleurs, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

CHAMBERLAND (Henri) — Le samedi 18 février 1984, à 15h, en l'église St-Thomas d'Aquin, Ste-Foy, sera célébré le service anniversaire de M. Henri Chamberland. Parents et amis sont invités à y assister. Merci à tous ceux qui s'uniront à la famille.

BEAULIEU (Claire, née St-Pierre)



Pour consoler dans la souffrance ceux qui ont foi en l'avenir, Dieu fit un frère à l'espérance et le nomma "Le Souvenir". Pour Claire, le 13 février 1983 la lampe de la vie s'éteignit, mais sa pensée continue de nous unir. Ceux qui ont eu le bonheur de la cotoyer se souviennent de son grand cœur et de son dévouement pour tous. Pour cet amour de la vie et ce goût du partage, nous lui disons une fois de plus notre reconnaissance. En souvenir, parents et amis êtes invités le samedi 18 février 1984 à 11h30 à assister au service anniversaire de Claire St-Pierre Beaulieu, qui sera célébré en l'église St-Charles Borromée de Charlesbourg. Merci sincère à tous ceux qui s'uniront aux familles pour cette célébration.

GINGRAS (Armand) — Samedi le 18 février, à 19h, en l'église de Ste-Ursule de Ste-Foy, sera chantée une messe anniversaire pour M. Armand Gingras, époux de Jeanne Roberge. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

780 FLEURISTES

ALBERT LA HAYE
 43 BOUE FLEURISTE
 295 BOUL. L'ORMIERE, LAURETTEVILLE
 842.0167, 842.6867

783 CARTES MORTUAIRES

CARTES MORTUAIRES pour tous vos remerciements. Tél. 487-5786

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements à St-Joseph pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier M.C. REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, S.T. REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, A.D. ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le

mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) G.H.C.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) M.A. Milhomme

780 FLEURISTES
 ALBERT LA HAYE
 43 BOUE FLEURISTE
 295 BOUL. L'ORMIERE, LAURETTEVILLE
 842.0167, 842.6867

783 CARTES MORTUAIRES
 CARTES MORTUAIRES pour tous vos remerciements. Tél. 487-5786

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements à St-Joseph pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier M.C.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, S.T.
 REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, A.D.
 ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
 THERIAULT & FILS
 716, 1ère Avenue, Québec, 524-1561

Débat public sur deux conceptions du travail de critique de théâtre

par Pierre ROBERGE

MONTREAL (PC) — L'exposé de deux conceptions différentes du travail de critique de théâtre a marqué lundi soir un débat public tenu par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). Mme Lise Bissonnette, rédactrice en chef du Devoir, a dit sa préférence personnelle pour "le style tranché" car elle tient à savoir si un critique a aimé ou pas aimé une pièce et si, d'après lui, ça vaut la peine d'y aller ou non.

Pour M. Jean-Louis Roux, directeur de l'Ecole nationale de théâtre, il est moins important que le critique donne sa propre opinion qu'il apporte au lecteur les éléments nécessaires pour s'en faire une. Le mois dernier, 156 comédiens et artisans de la scène de Montréal signaient une pétition appelant au boycottage du Devoir en attendant "d'étudier l'attitude de ce journal ou de ses représentants eu égard à l'activité théâtrale".

Cible certaine quoique inconnue des pétitionnaires, Robert Lévesque du Devoir était présent au débat de lundi. Il n'a pas pris la parole et aucune intervention ne le visait directement. Selon Mme Bissonnette, les lecteurs du quotidien apprécient eux aussi le style tranché et il n'est pas question d'y renoncer ni de féliciter, malgré parfois les "fortes pressions" et menaces de retrait de la publicité venant d'annonceurs culturels.

"Ça me fait mal au coeur", a-t-elle dit, car finalement le Devoir est "en position très fragile". Par ailleurs, des éditeurs mécontents des comptes rendus littéraires ont retiré leur publicité et préféré acheter de l'espace pour parler de leurs livres. "C'est plus rentable", a-t-elle souligné.

Avec Mme Bissonnette et M. Roux, le troisième membre du banc d'experts constitué par la FPJQ pour ce débat était Martial Dassylva, pendant 18 ans chroniqueur de théâtre à La Presse. Il a rapporté deux anecdotes montrant, d'après lui, qu'il y a de tout dans le monde du théâtre: "Des sauvages, des anges, des archanges, des écorchés vifs, des imbéciles".

Plus de place

En juillet 1982, il se rendait à une représentation au théâtre d'été Beaumont-Saint-Michel, dans la circonscription de Bellechasse, où son siège était en principe réservé.

Or à son arrivée, le directeur artistique Lionel Villeneuve lui a affirmé qu'il n'y avait malheureusement plus de place pour lui. De sorte que M. Dassylva a dû s'en retourner bredouille.

Il a alors appris de son albergiste que la pièce était "pourrie" et, un peu plus tard, que la salle ce soir-là était en fait à demi pleine.

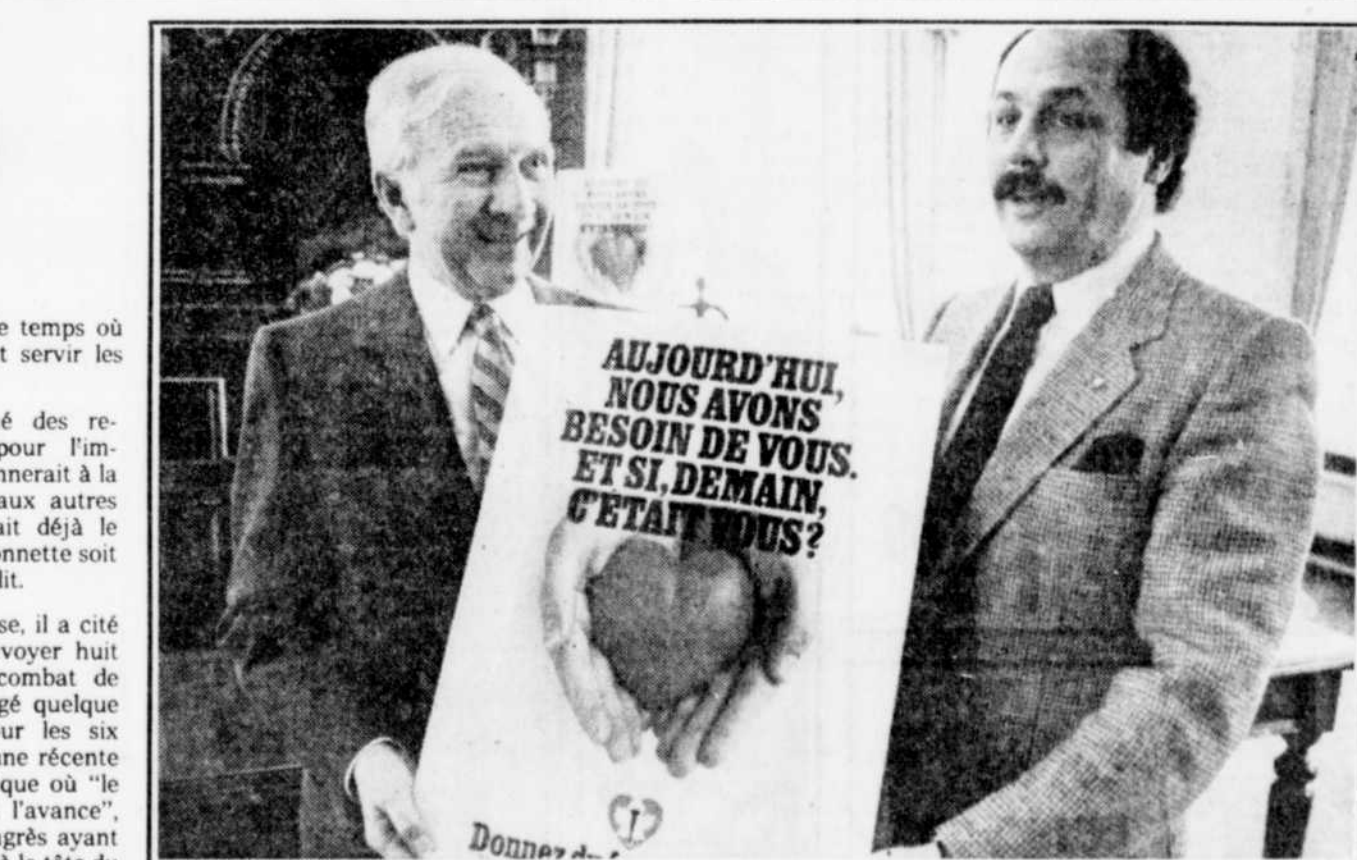
Concernant La Presse, il a cité des exemples. "Pour envoyer huit personnes couvrir un combat de boxe, il faut être dérangé quelque part". Même chose pour les six journalistes assignés à une récente réunion d'un parti politique où "le résultat était connu à l'avance", allusion probable au congrès ayant reporté Robert Bourassa à la tête du Parti libéral du Québec.

Concernant la faculté qu'on attribue aux sports de faire vendre de la copie, M. Dassylva a affirmé que "trop de gens se reposent sur des a priori".

La Presse ne tire qu'à 150,000 le lundi, même si on y trouve tous les reportages des matchs de fin de semaine. "Le samedi, le sport se retrouve au quatrième cahier seulement et nous tirons à 325,000 exemplaires". Selon M. Dassylva, c'est le chier Arts et spectacles du samedi qui est responsable de ce tirage élevé.

La valeur marchande du cahier est telle, a-t-il raconté, que des producteurs de cinéma se sont plaints parce que leur réclame, des semaines où il y avait deux cahiers, était passée dans la deuxième section Arts et spectacles au lieu de la première.

Mercredi prochain à Radio-Québec, l'émission Droit de parole fera porter le débat sur la critique artistique.



Campagne de financement
 La Fondation du Québec des maladies du coeur a lancé hier sa campagne annuelle de financement, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de la capitale. L'organisme compte recueillir \$150,000 au cours de cette campagne qui se terminera le 29 février. Pour ce faire, il a sollicité par lettre plusieurs milliers de professionnels et de gens d'affaires de la région 03. Il vendra également des macarons dans les centres commerciaux (16, 17, 18 février), dans les hôpitaux (17 février), dans les bureaux du gouvernement et les édifices publics. L'objectif de l'an dernier était de \$130,000 mais n'a pu être atteint, partiellement à cause de la crise, croit-on. On voit ici le président d'honneur de la campagne 1984, M. Paul-A. Audet, PDG du SOLEIL en compagnie de M. Raymond Picard, président de la section de Québec.

Nouvelles limites pour la nitrisamine dans les tétines

OTTAWA (PC) — Des règlements limitant la quantité de N-nitrosamines dans les tétines de biberons et les sucettes vont être déposés dès que possible, a annoncé hier le ministre de la Consommation, Mme Judy Erola.

Une nouvelle limite de 30 microgrammes par kilogramme sera appliquée cette année. Elle sera abaissée à 10 microgrammes à compter du 1er janvier 1985.

La N-nitrosamine substance qu'on soupçonne de causer le cancer, est généralement présente en petites quantités dans les tétines des biberons. Mme Erola a précisé que les trois quarts des tétines testées par le ministère avaient moins de 30 microgrammes.

Le gouvernement américain a imposé une nouvelle limite sur les N-nitrosamines de 60 microgrammes à partir du 1er janvier, limite qui devrait tomber à 10 microgrammes à partir de l'an prochain. La majorité des tétines employées au Canada sont importées des Etats-Unis.